

Un Québec sans pauvreté

La théorie, la réalité et un chemin



Présentation
du Collectif pour un Québec sans pauvreté
au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale
et de la Famille
le 29 août 2003



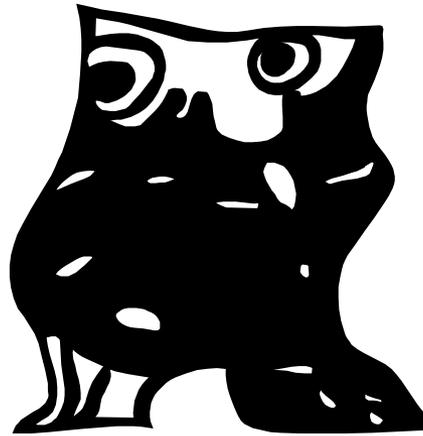
«Je suis une feuille à côté de l'arbre.

Après la loi, je serai dans l'arbre.»

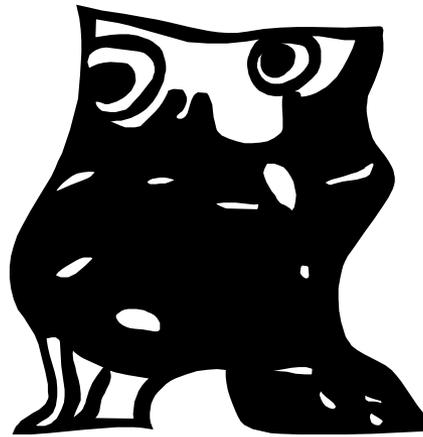
C'est ça qu'il disait, Lucien Paulhus, de Drummondville.



On a fait notre gros possible pour
proposer la loi en question.

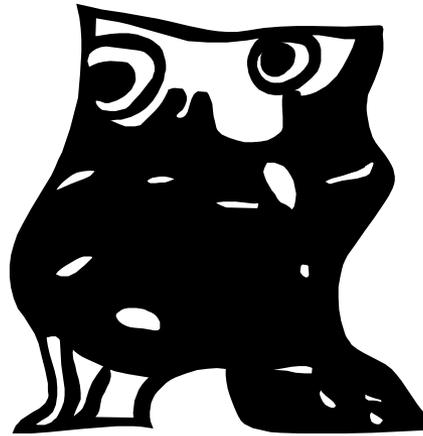


L'Assemblée nationale a voté
ensuite une loi qui peut conduire
à en faire un bout.

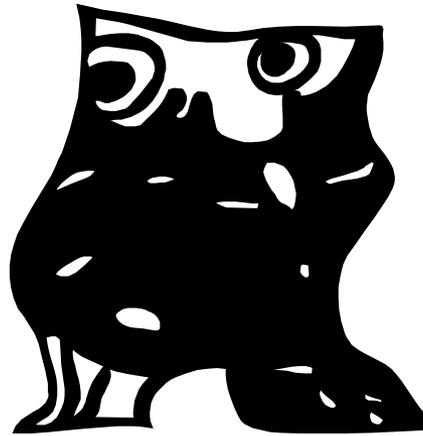


Mouais...

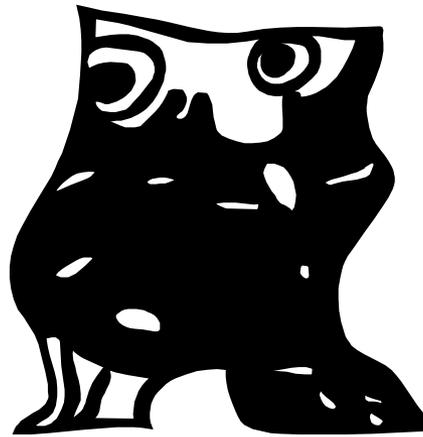
On a dit les gouvernements
passent et que les lois restent...



Les lois restent... dures à
comprendre par le nouveau
gouvernement...

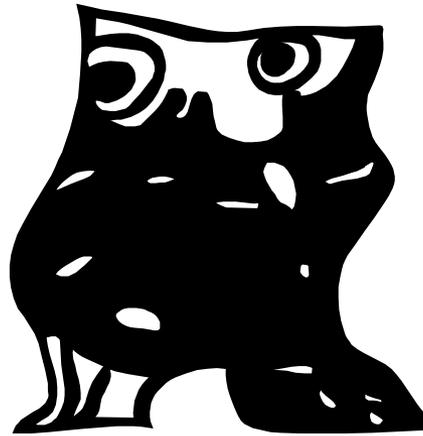


Il ne semble pas faire la
différence entre lutter contre la
pauvreté et...

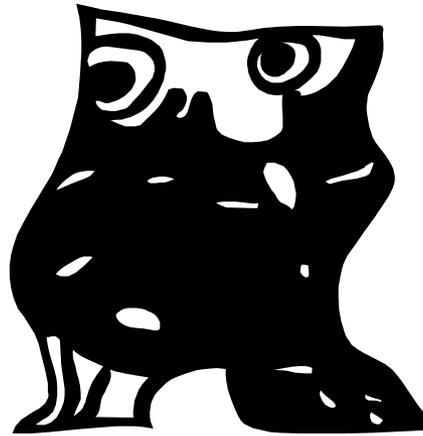


lutter contre les pauvres...

Ça fait que la pauvreté reste...
et nous aussi !

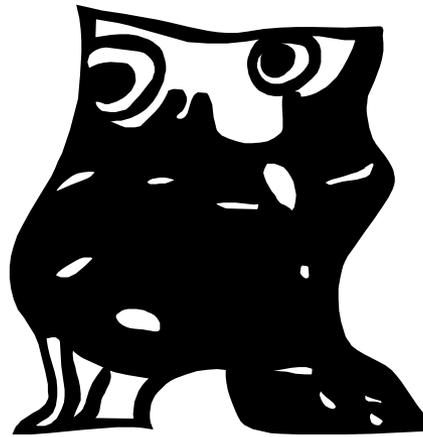


On reste, mais pas pour en rester
là. Nous on était pas partiEs pour
reculer,



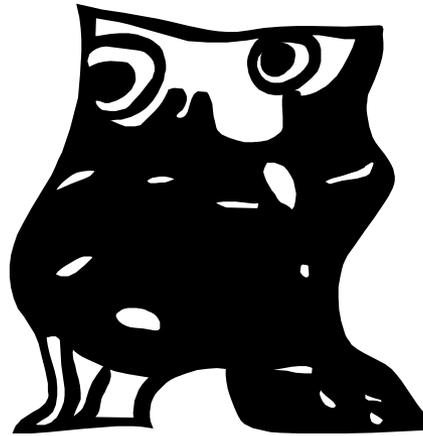
mais pour avancer...

On disait qu'il fallait passer à la
prochaine génération de
programmes sociaux et fiscaux.



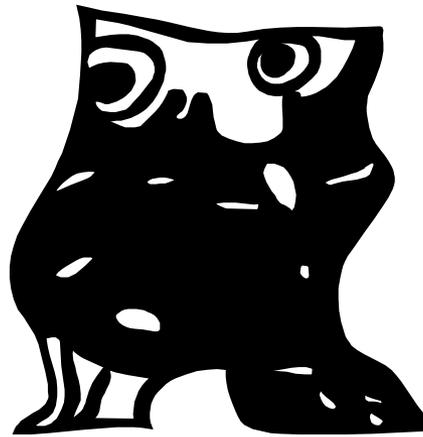
Il va maintenant falloir expliquer
ce qu'on voulait dire.

En même temps qu'il va falloir
défendre ce qui est là



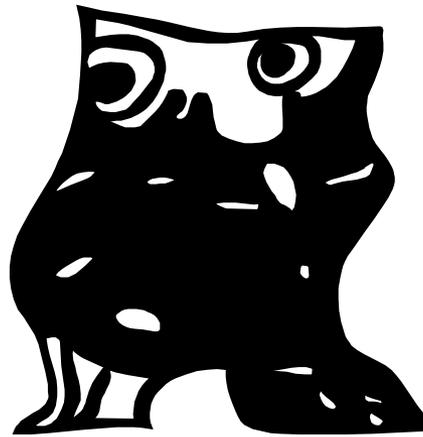
pour pas revenir à pire.

Comme dit le proverbe,
qui n'avance pas...



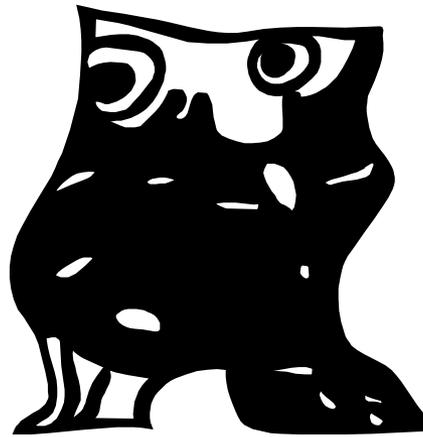
recule !

Et il y a ce plan d'action prévu par
la loi qui est très attendu...



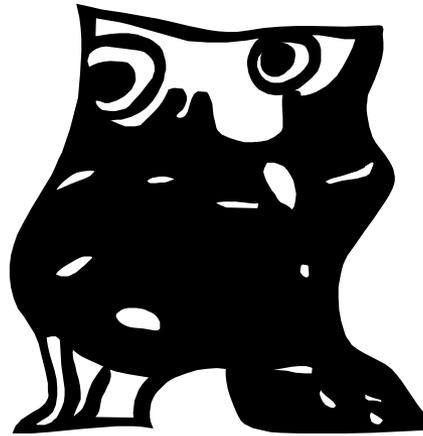
et qui est supposé nous faire
avancer !

Alors on aimerait vous dire...



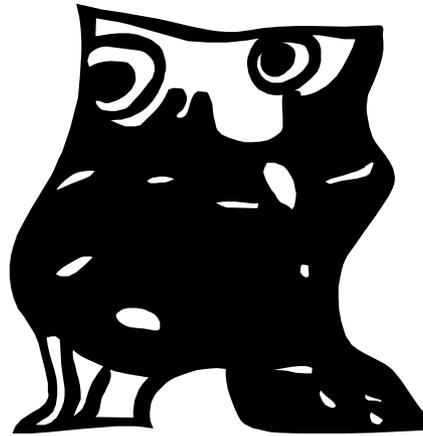
ça serait quoi pour nous avancer !

On a bien compris que vous
vouliez parler aujourd'hui de
revenu et de sécurité du revenu.



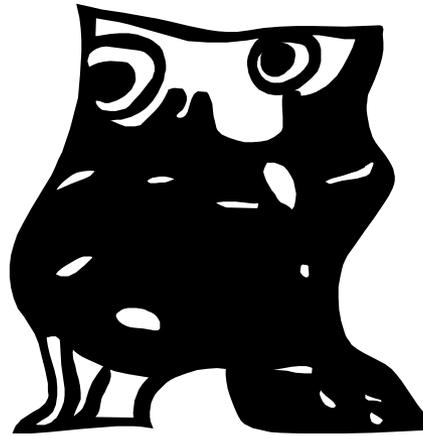
Ça nous convient très bien...

Tout simplement, on va le faire
en l'intégrant dans une vision
d'ensemble...

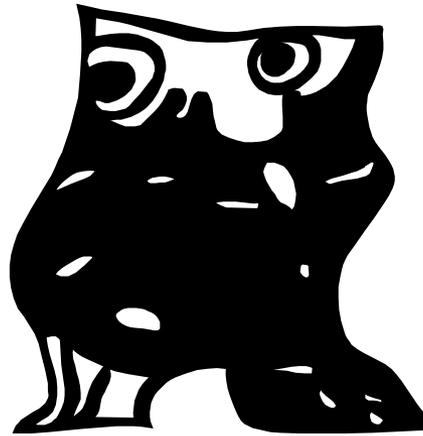


(et en partant du point où le bât blesse,
l'approche du revenu des adultes aptes au travail)

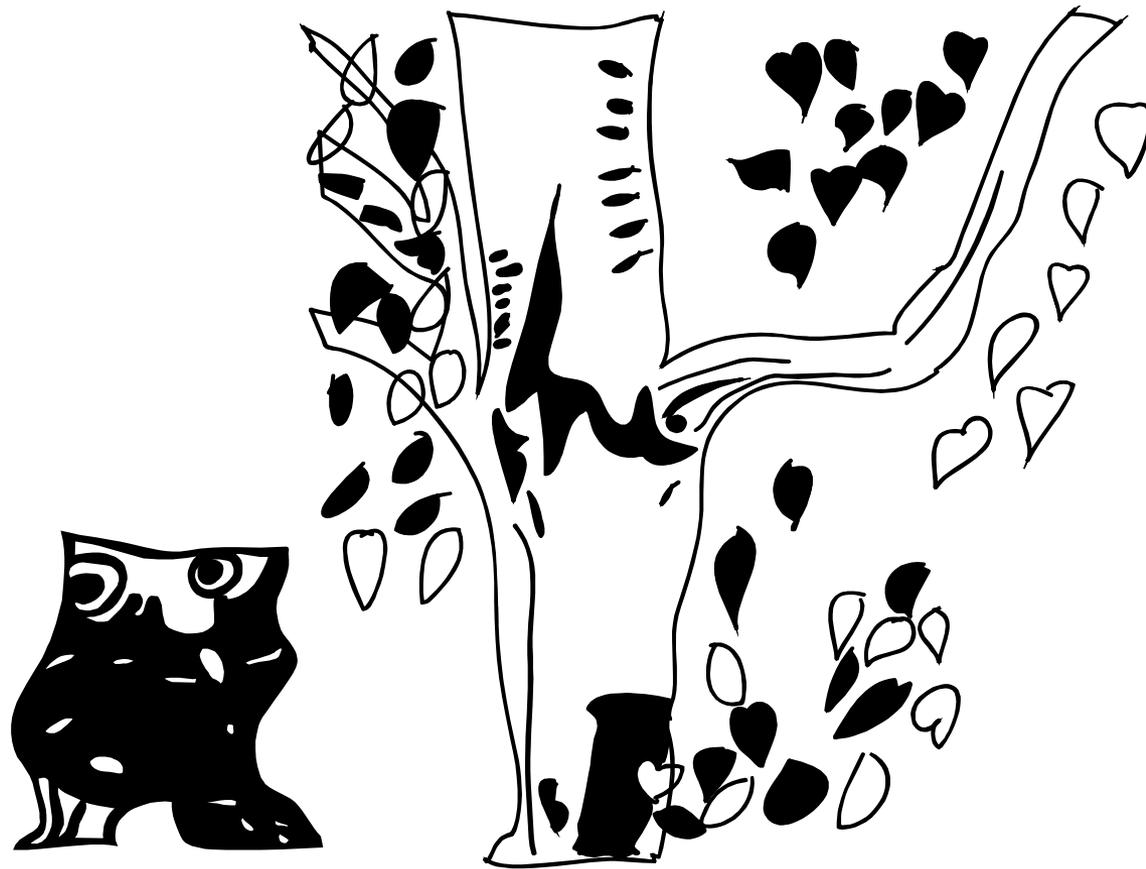
Avant de poursuivre...



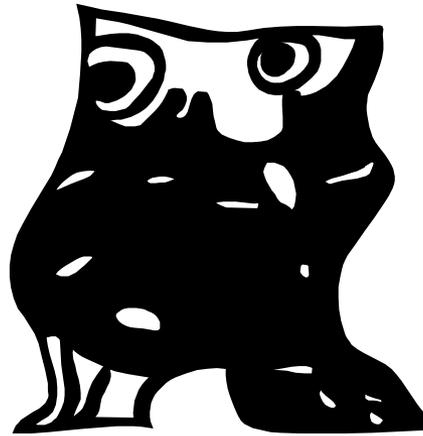
... convenons-en...



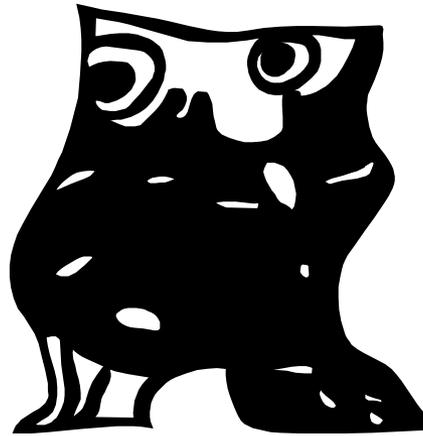
... pour que toutes les feuilles soient dans l'arbre, il va falloir se creuser le ciboulot...

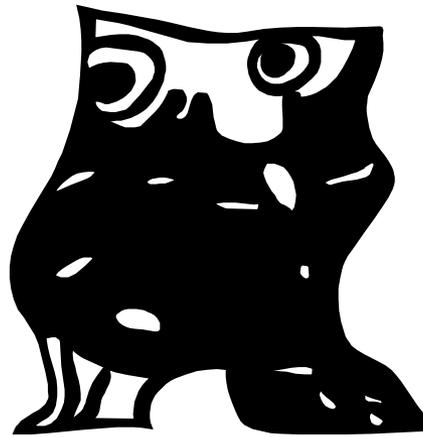


Il va falloir arriver à
penser autrement
pour se gouverner et se développer
autrement.



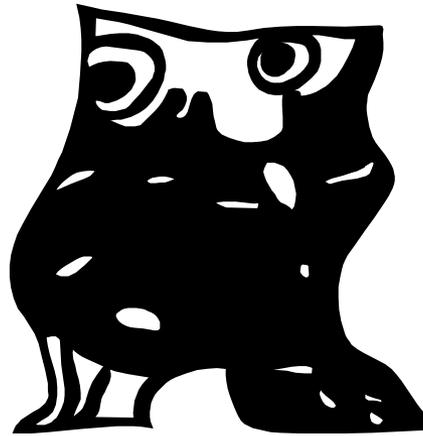
Alors on a essayé de faire un effort
pour bien s'expliquer pour pouvoir
bien se comprendre.



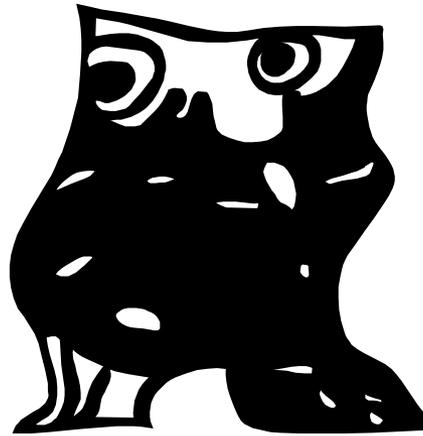


(présentation d'environ une bonne demi-heure)

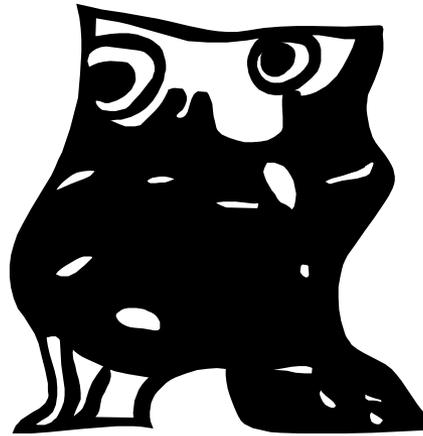
Prêt Es ?



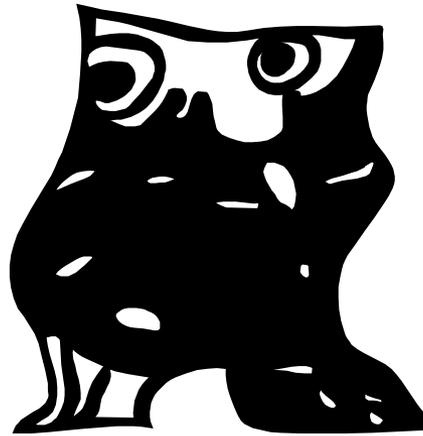
Allons-y.



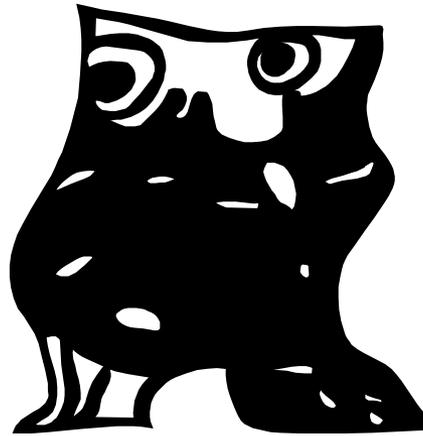
Réflexion et action...



...en direction de
la prochaine génération de
programmes sociaux et fiscaux !

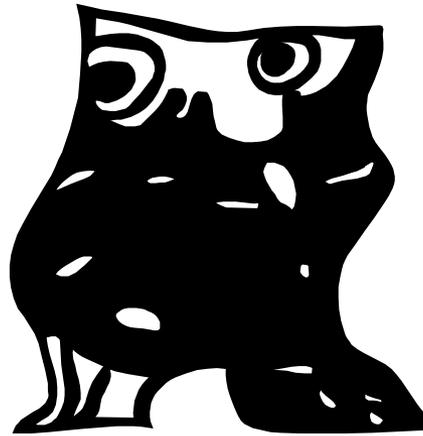


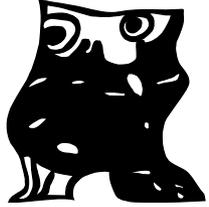
On vous jure que ça se comprend
par du monde.



Chapitre 1.

Pourquoi faire tout ça?

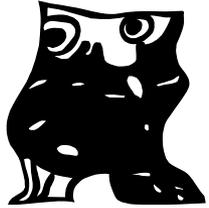




Parce que...

«Article 1. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.»

Déclaration universelle des droits de l'Homme, 1948

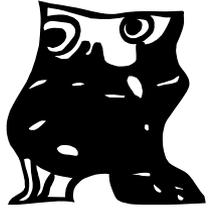


Parce que...

... la pauvreté prive les personnes qui la subissent de l'exercice effectif, dans la liberté, l'égalité et la dignité, de leurs droits fondamentaux. Elles sont considérées comme coupables de leur situation. Ce sont les valeurs fondatrices de la société qui sont mises en cause.

«... il ne sert à rien de défendre [ces valeurs] morceau par morceau tout en tolérant des reculs. La seule riposte possible, la seule voie consistant à nous rassembler pour vouloir et mettre en œuvre plus de démocratie. C'est l'attente ardente des plus pauvres que d'en devenir des artisans.»

Geneviève de Gaulle Anthonioz, citée dans l'Avis du Conseil économique et social de la République Française intitulé «L'accès de tous aux droits de tous, par la mobilisation de tous», 2003.

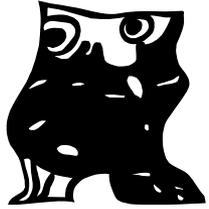


Parce que...

... depuis 20 ans, nos sociétés se sont laissées aller vers le chacun pour soi et ont perdu de vue ces valeurs de base. Voici un exemple.

En dollars constants, la prestation d'aide sociale mensuelle pour un adulte seul apte au travail, qui valait 440\$¹ en 1985, équivaldrait aujourd'hui à plus de 700\$. Or elle est présentement de 523\$. Et elle est susceptible de coupures de 75\$, 150\$, 300\$ et plus.

1. Denis Fugère et Pierre Lanctôt, *Méthodologie de détermination des seuils de revenu minimum au Québec*, Québec, Ministère de la Main d'œuvre et de la sécurité du revenu, Direction des politiques, 1985.

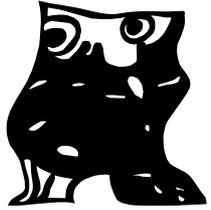


Parce que...

... le niveau de tolérance de la société à ces manquements à la solidarité est dépassé. La pression citoyenne s'est exercée sans relâche pour que ça change depuis la loi 37, votée en 1989, parce que les bases de cette loi ne sont pas des bases de droit. La loi 186, votée en 1998, n'a pas arrangé les choses. Alors les citoyenNÉS ont tenté de montrer dans une loi qu'ils et elles ont conçue ensemble qu'il y aurait moyen de faire autrement. Ce mouvement a conduit à la loi 112. Il faut maintenant appliquer la loi 112 dans le sens de cette volonté citoyenne qui demande de penser le pacte social et fiscal en fonction d'un Québec sans pauvreté.

«Il faut rêver logique».

Yvette Muise, Québec

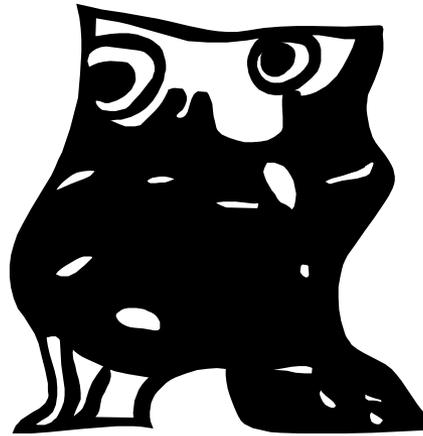


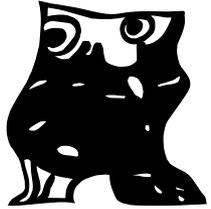
Parce que...

- La qualité de vie et la liberté et l'égalité en dignité et en droits de centaines de milliers de personne est en jeu.
- La Déclaration universelle des droits de l'Homme doit être appliquée.
- Le système d'aide de dernier recours n'est plus adéquat et la protection s'est détériorée.
- La volonté citoyenne est réelle et elle a été confirmée en commission parlementaire.

Chapitre 2.

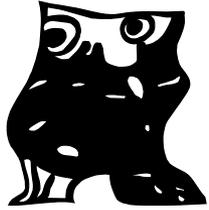
Que dit la loi 112 ?





La loi 112 dit que...

- La pauvreté peut porter atteinte à la dignité et aux droits. (Préambule)
- Les personnes en situation de pauvreté sont les premières à agir pour s'en sortir. (Préambule)
- Il y a une responsabilité collective au niveau des choix de développement pour la société. (Préambule)
- L'objectif est de «tendre vers un Québec sans pauvreté». (Article 1)
- Il faut avoir rejoint les rangs des sociétés où il y a le moins de pauvreté d'ici 10 ans. (Article 4)



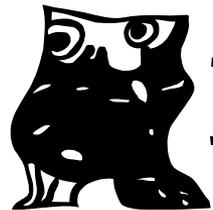
La loi 112 dit que...

- Les revenus et les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté doivent s'améliorer et ce, dès le départ. (Articles 6.2°, 9.1°, 14, 17)
- Il faut réduire les écarts dans la société. (Article 6.3°)
- Il faut lutter contre les préjugés et protéger la dignité des personnes. (Article 6.1°)
- Il faut se préoccuper de la couverture des besoins essentiels. (Article 9.1°)
- Il faut se préoccuper de la pauvreté au travail. (Article 10.1°, 10.4°, 14)



La loi 112 dit que...

- Il faut donner dès le départ aux personnes à l'aide sociale un meilleur accès à des actifs. (Article 15.3°)
- Il faut revoir dès le départ le problème du calcul de la pension alimentaire dans le revenu du parent à l'aide sociale. (Article 15.4°)
- C'est une action globale sur l'ensemble du fonctionnement de la société et des missions de l'État qui doit être coordonnée dans le plan d'action. (Des tonnes d'articles)



La loi 112 dit aussi que...

- Il faut fixer dès le départ un niveau de prestation d'aide sociale qui ne puisse pas être coupé. (Article 15.2 °)
- Il faut trouver ensuite une méthode pour le déterminer de façon plus durable. (Articles 59, 60, 62)
- Il faut déterminer ensuite des cibles de sortie de la pauvreté et une façon de les atteindre. (Articles 59, 60, 62)
- Il faut suivre tout ça attentivement et ça implique de l'argent. (Articles 58, 63)

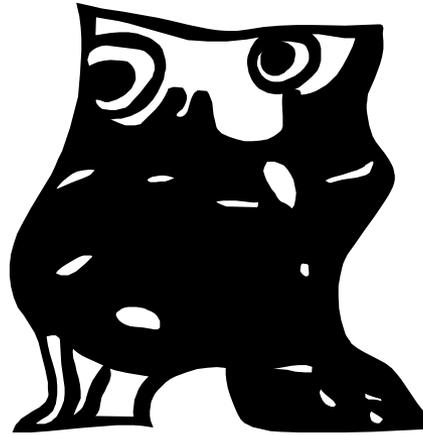


Autrement dit :

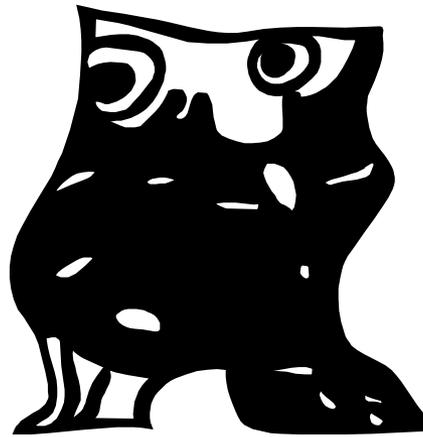
- La pauvreté des personnes en situation de pauvreté ne peut pas être réduite sans que ces personnes aient accès d'une façon ou de l'autre à plus de richesse.
- Ça implique sérieusement les finances publiques.
- Lutter contre la pauvreté, ce n'est pas lutter contre les pauvres.

Chapitre 3.

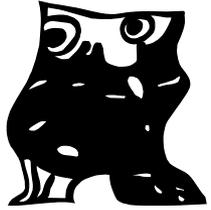
Les principaux problèmes avec le système actuel



La commission parlementaire sur
la loi 112 a rendu ça bien clair,



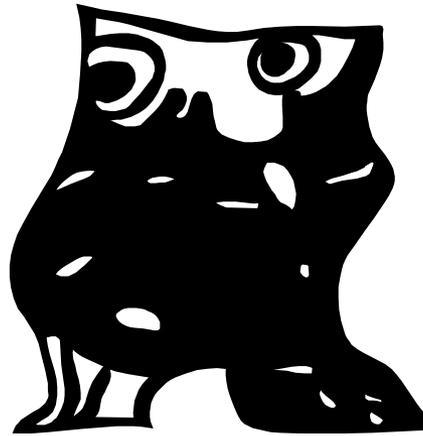
y a plein de problèmes de système
à régler.



Quelques-uns des problêmes...

- Un système de traitement séparé dans des lois de deuxième classe devenu incompatible avec les exigences de la démocratie
- Des critères de décision politique incomplets
- L'absence d'une vision globale des missions de l'État et du pacte social et fiscal
- Les préjugés, le mépris et la condescendance
- La peur
- Le courant néolibéral du chacun pour soi

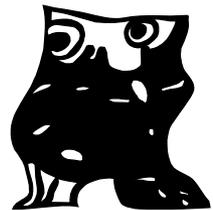
Regardons de plus près le premier,
le deuxième et le troisième
problème.





Les principaux défauts du système actuel

- La division apte-inapte au travail
- Les prestations insuffisantes et pénalisables
- La notion d'aide de dernier recours
- Les critères d'admission et de gestion obligeant à s'humilier et à se mettre dans le trou
- La présomption de culpabilité des personnes aptes
- Le statut social et fiscal différent des personnes à l'aide sociale
- Les discriminations liées au statut et à la condition sociale
- Les expériences humiliantes et le regard qui tue
- La hantise disproportionnée de la «dépendance» et de l'«abus du système»
- Les doubles-messages dans l'aide à l'emploi



Les critères de décision politique incomplets

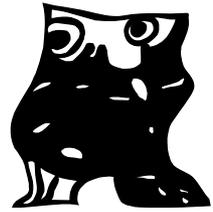
Voici les critères classiquement mentionnés.

Lesquels manquent selon vous ?

«Il faudra tenir compte de certaines contraintes dont les plus importantes sont

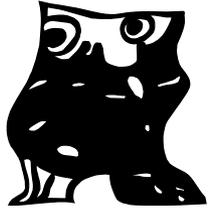
- la capacité de payer de la société,
- le niveau optimum de redistribution des revenus,
- le maintien d'une certaine incitation au travail pour les bénéficiaires des programmes de sécurité du revenu et
- l'harmonisation avec le régime fiscal.»

Denis Fugère et Pierre Lanctôt, **Méthodologie de détermination des seuils de revenu minimum au Québec**, Québec, Ministère de la Main d'œuvre et de la sécurité du revenu, Direction des politiques, 1985, p. 5.



L'absence d'une vision globale des missions de l'État et du pacte social et fiscal

Y
aurait-il
moyen
d'en parler
autrement
que
pour parler
de réduire
le
«fardeau fiscal»
et
de réduire
la
«taille de l'État»
?



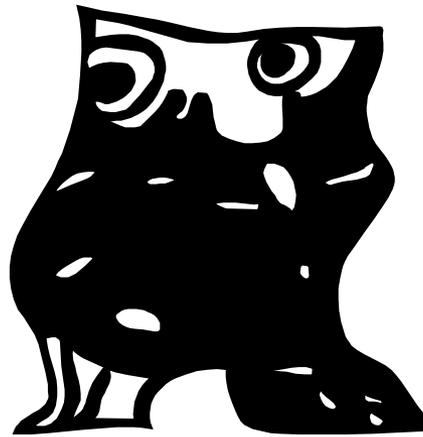
Accepteriez-vous de considérer les quatre missions de l'État suivantes comme étant des incontournables ?

Assurer, au nom de toutes et tous, sur tout le territoire :

- la redistribution de la richesse,
- le bien commun,
- les services publics universels,
- un développement viable, durable et solidaire.

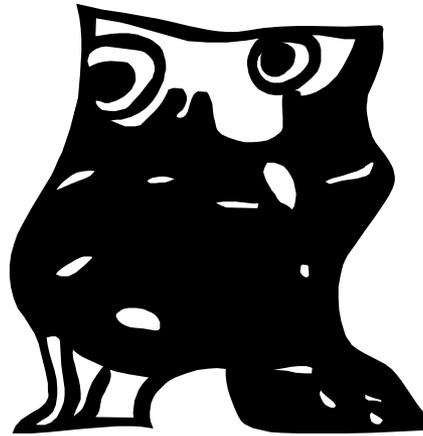
Accepteriez-vous qu'il ne s'agisse ni de ce que nous pouvons faire «pour» l'État ou «sans» lui, mais à travers lui comme instrument des solidarités ?

Laissons faire les autres
problèmes pour tout de suite
sinon on n'en sortira jamais.

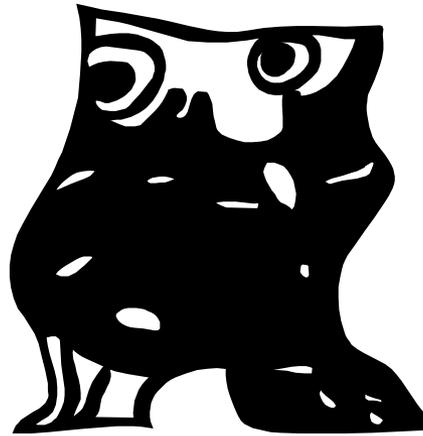


Regardons plutôt maintenant
comme ça pourrait changer.

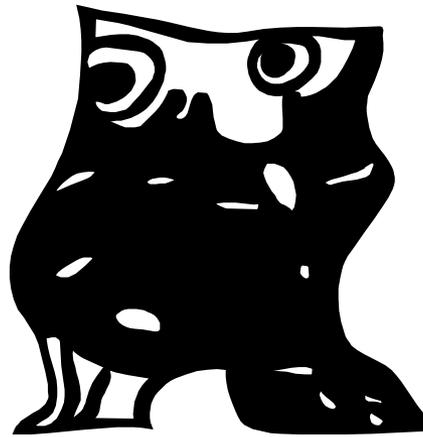
Pour cette partie, nous allons
changer de langage...



... et prendre une approche
technique connue des services de
recherche du gouvernement.



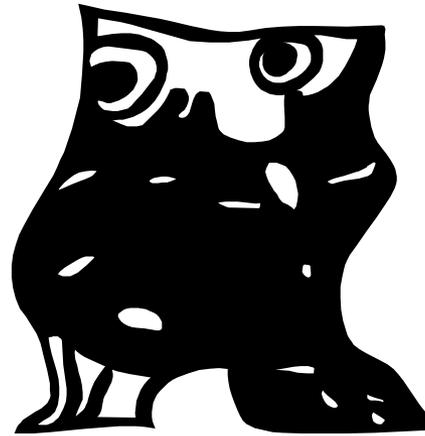
Venez,



on s'en va sur le terrain.

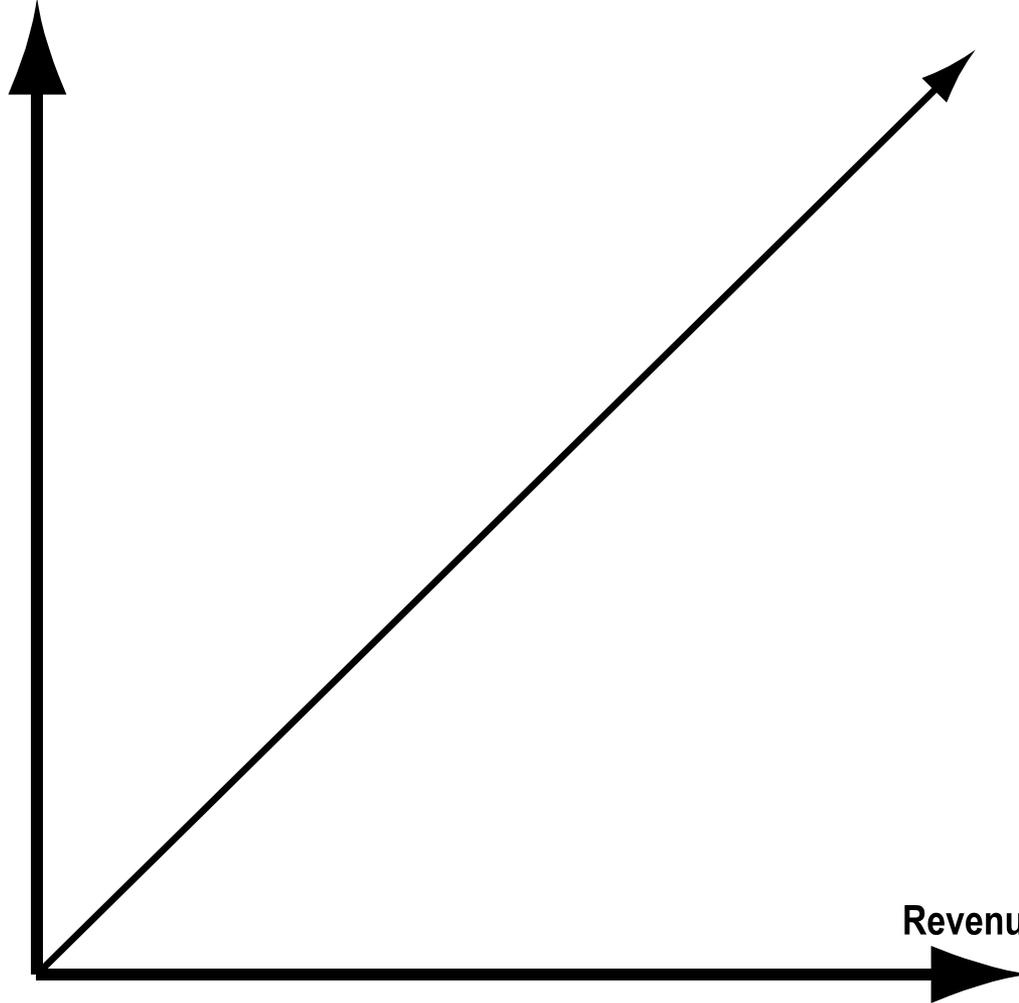
Chapitre 4.

Le terrain



Le terrain du pacte social et fiscal

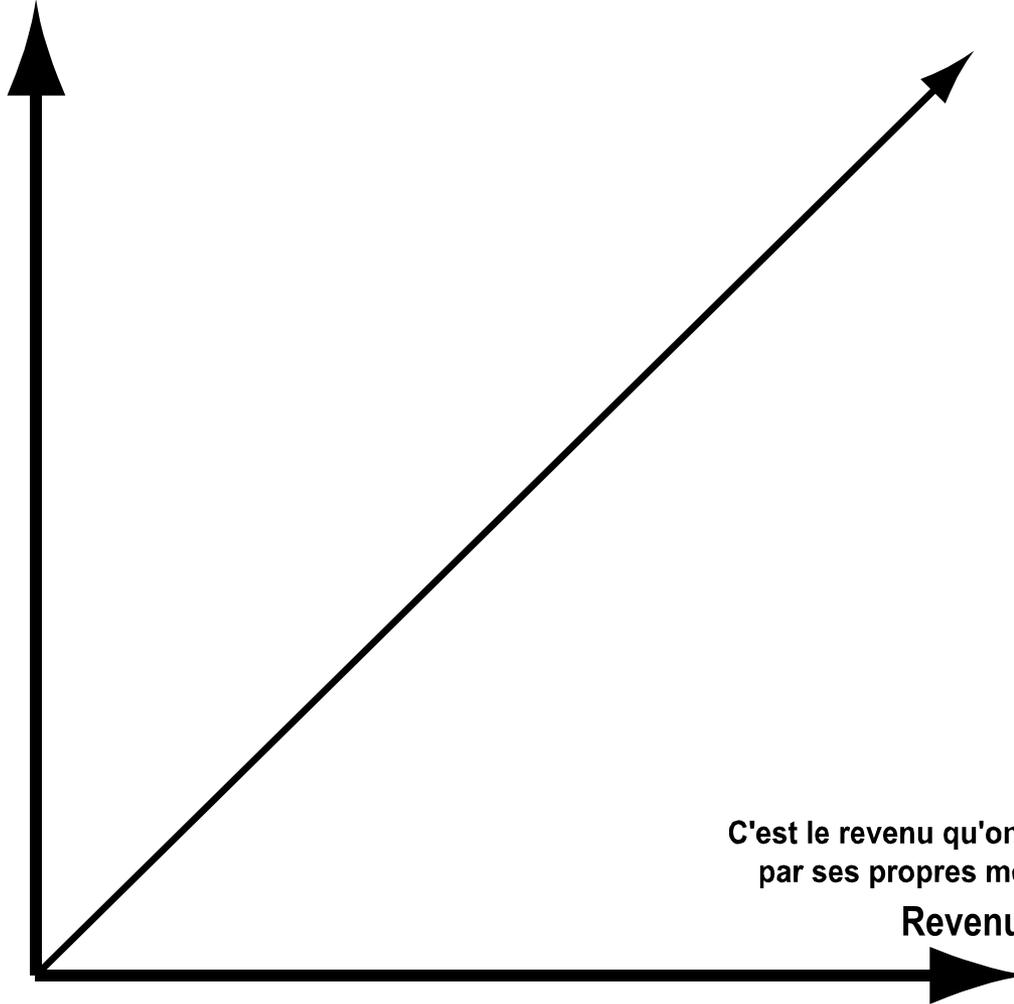
Revenu disponible



Revenu privé

Le terrain du pacte social et fiscal

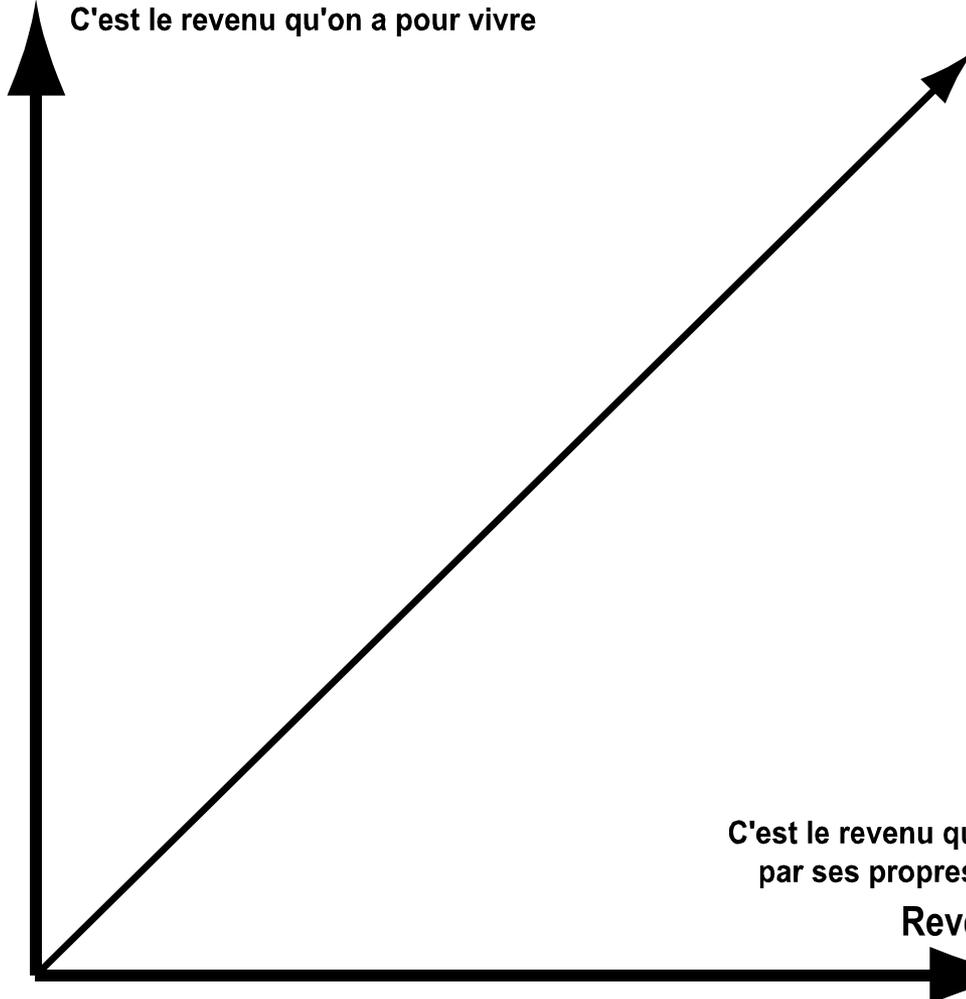
Revenu disponible



Le terrain du pacte social et fiscal

Revenu disponible

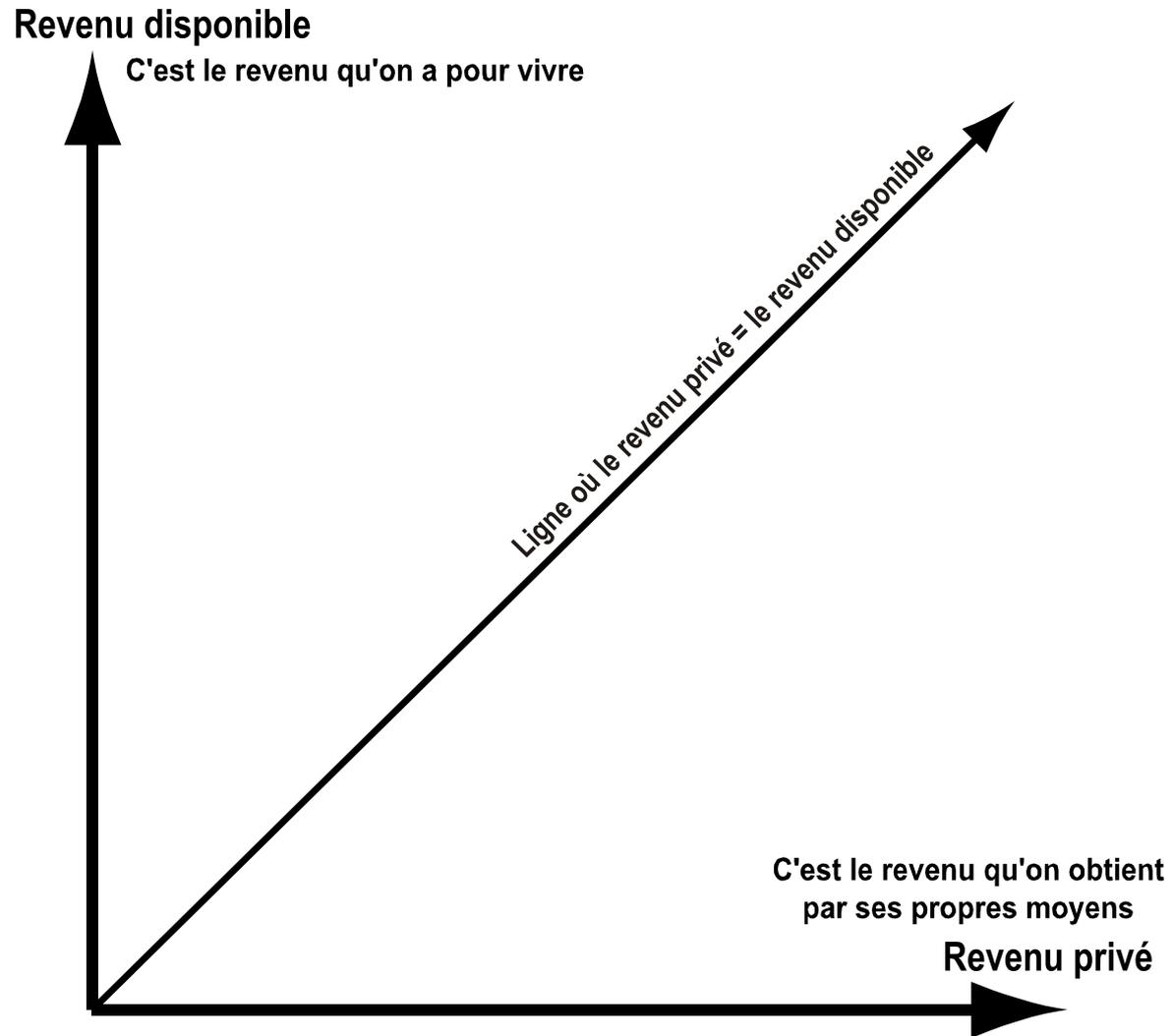
C'est le revenu qu'on a pour vivre



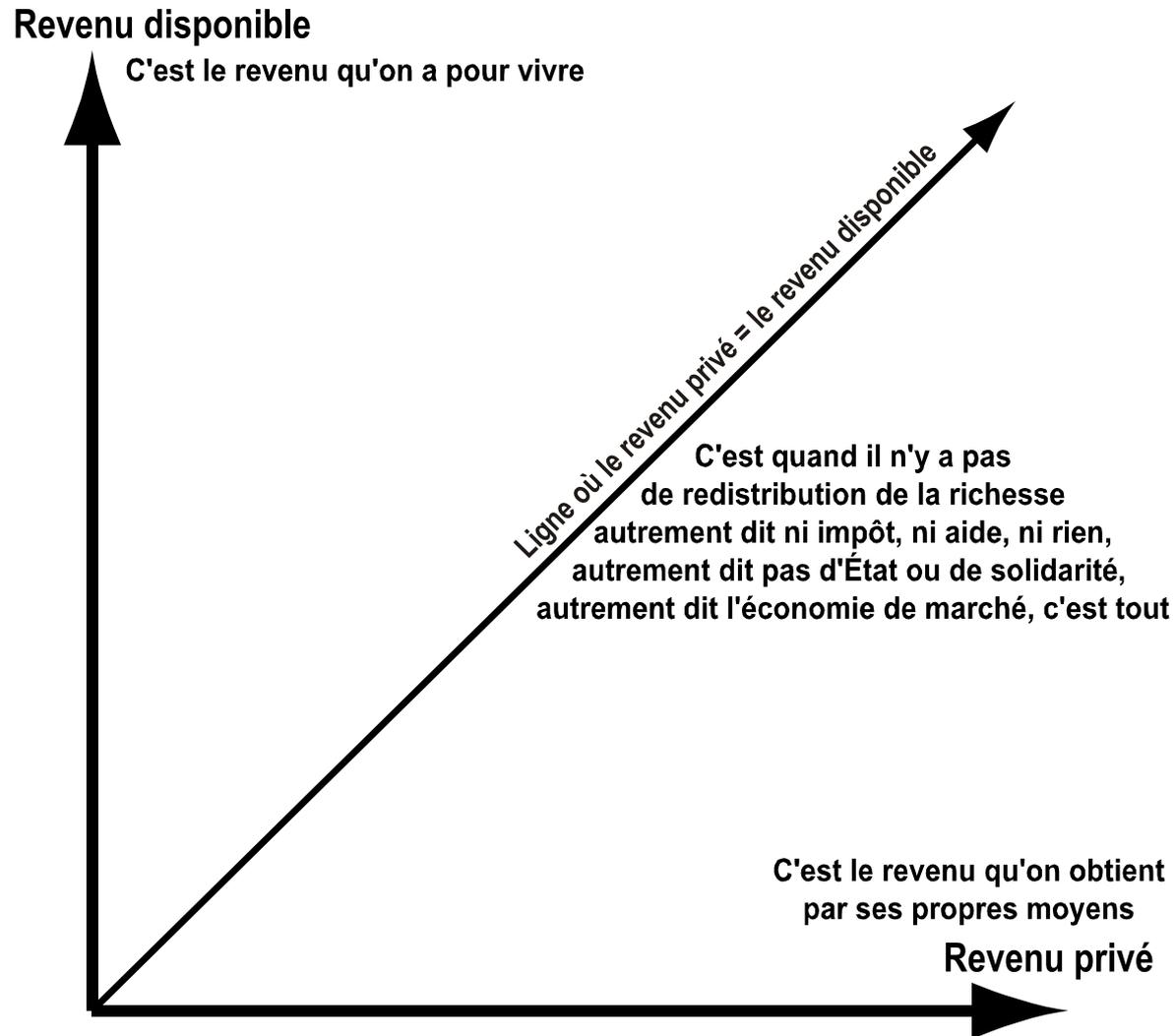
C'est le revenu qu'on obtient
par ses propres moyens

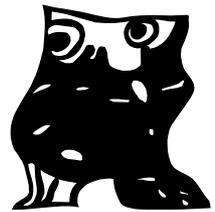
Revenu privé

Le terrain du pacte social et fiscal



Le terrain du pacte social et fiscal

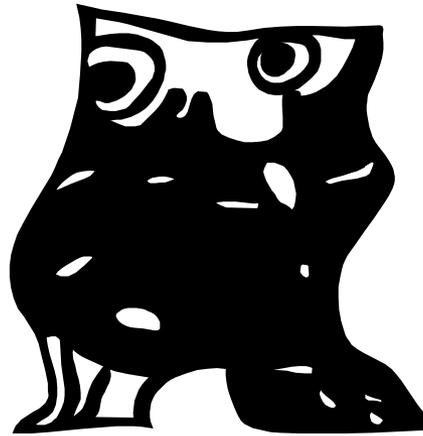




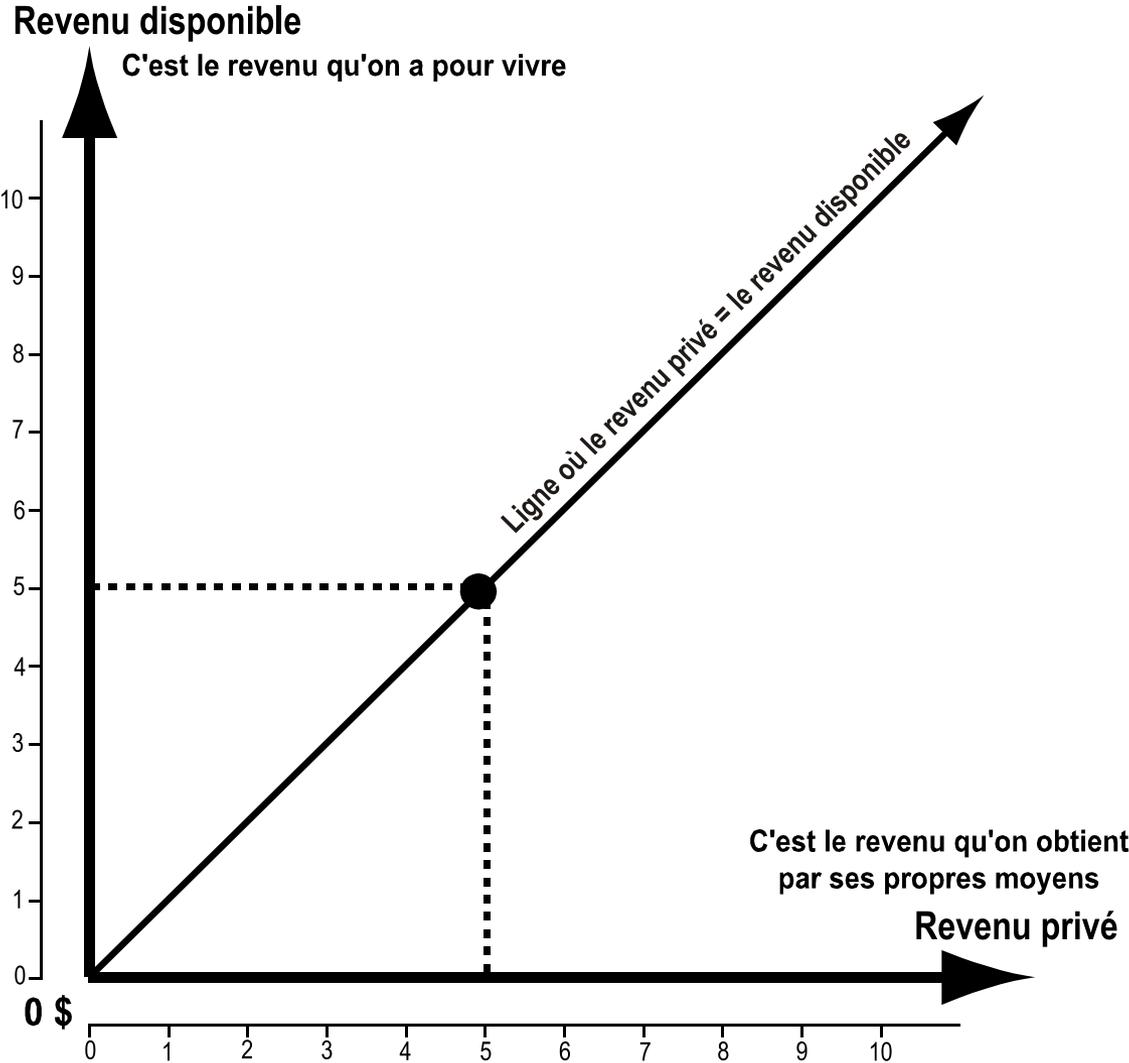
Pour simplifier, disons
que la ligne du milieu,
c'est la ligne du chacun pour soi.

- La solidarité est d'un bord et de l'autre de cette ligne.
- T'en gagnes 5, t'en gardes 5.
- T'en gagnes 2, tu te ramasses avec 4 parce que tu reçois des aides en complément.
- T'en gagnes 8, t'en remets 2 en impôts, il t'en reste 6.

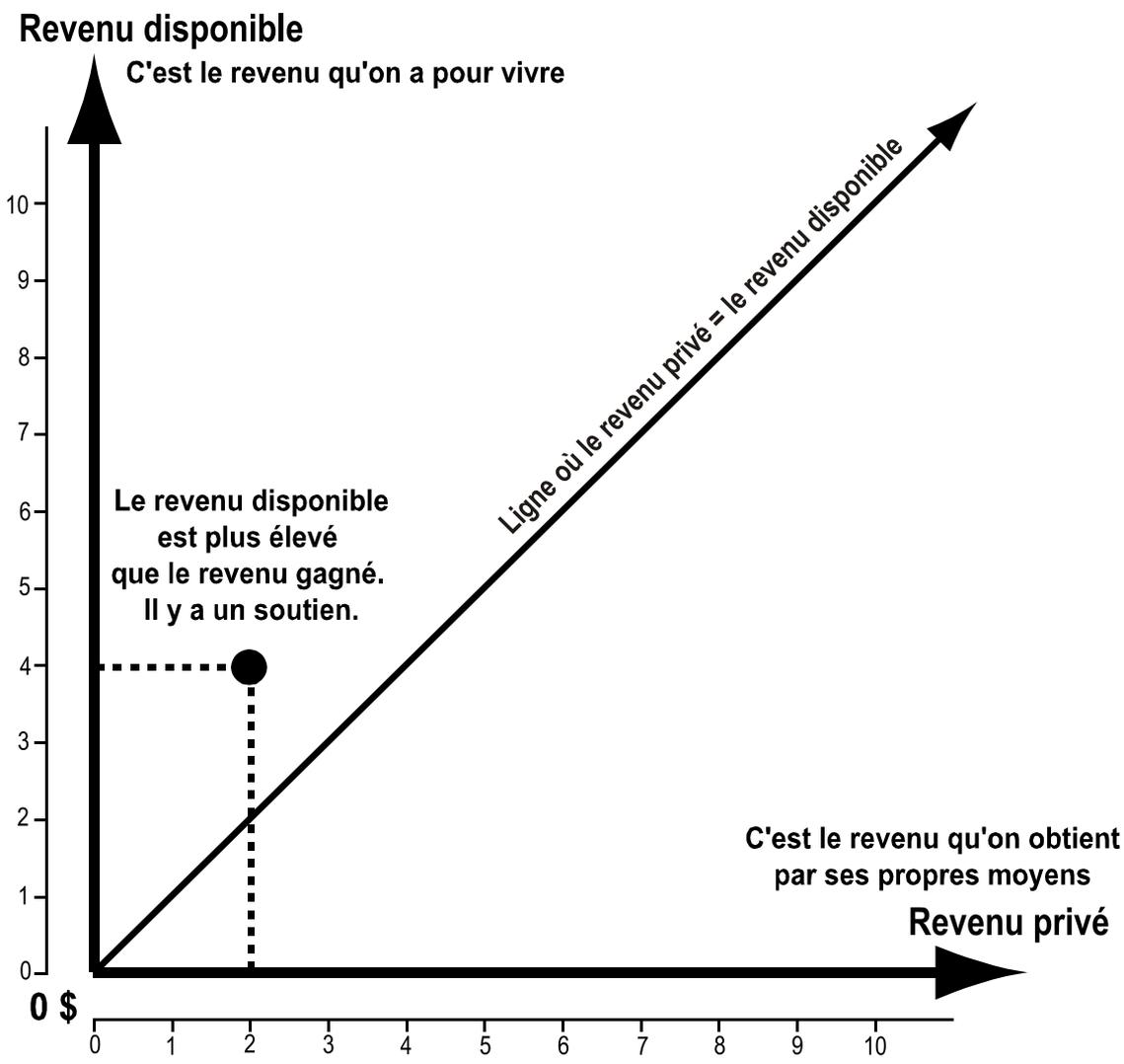
On reprend ça.



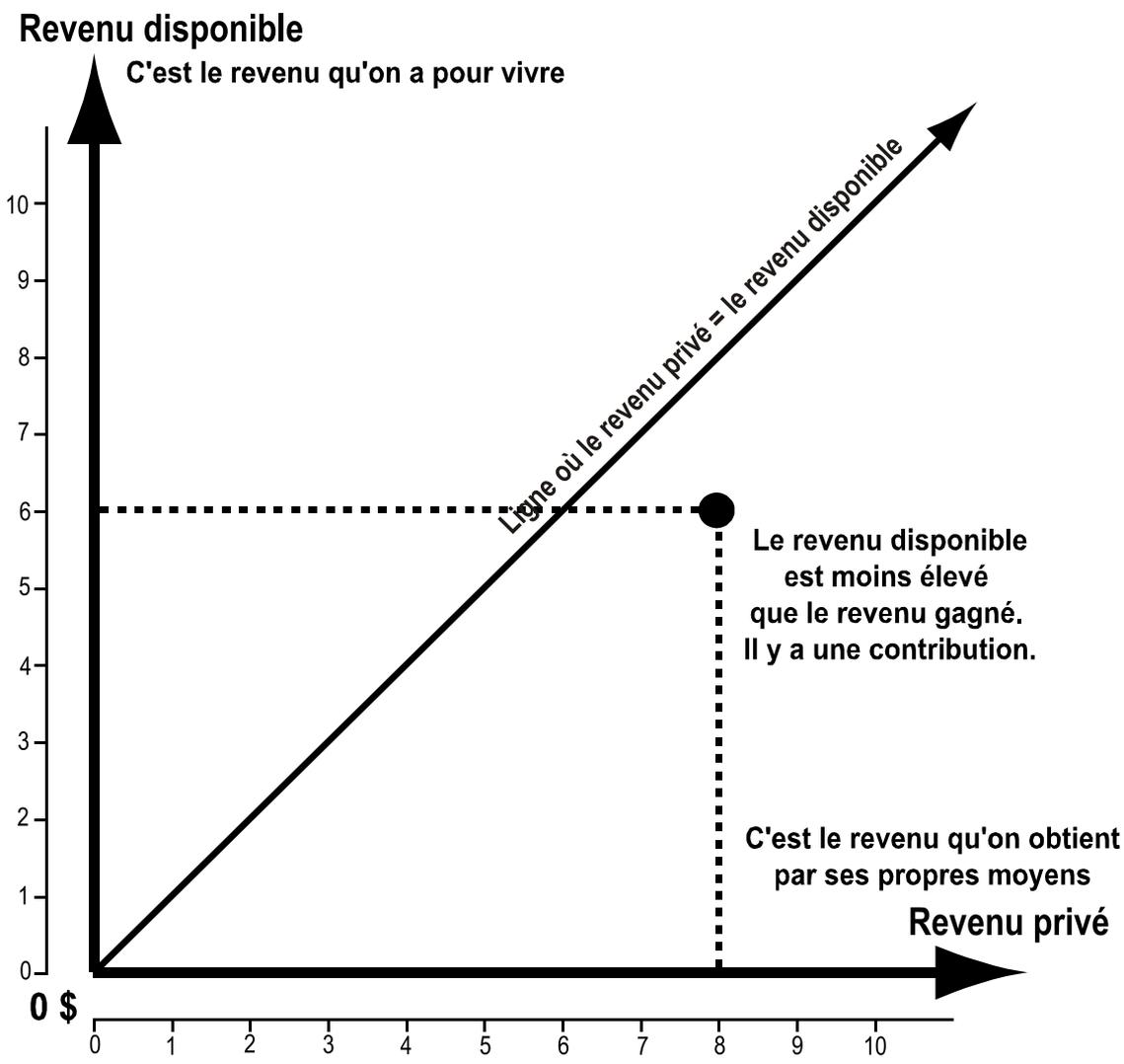
Le terrain du pacte social et fiscal



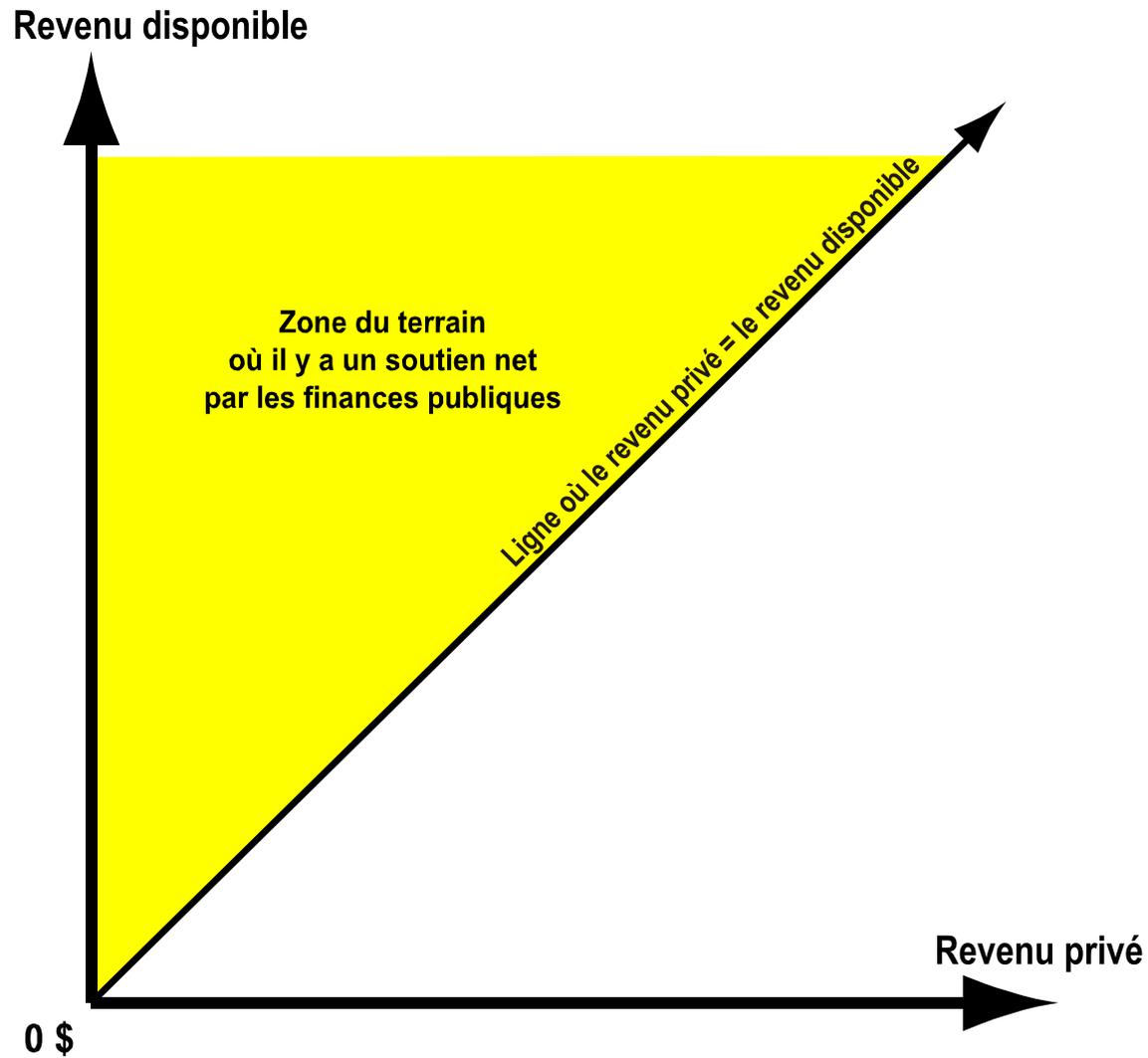
Le terrain du pacte social et fiscal



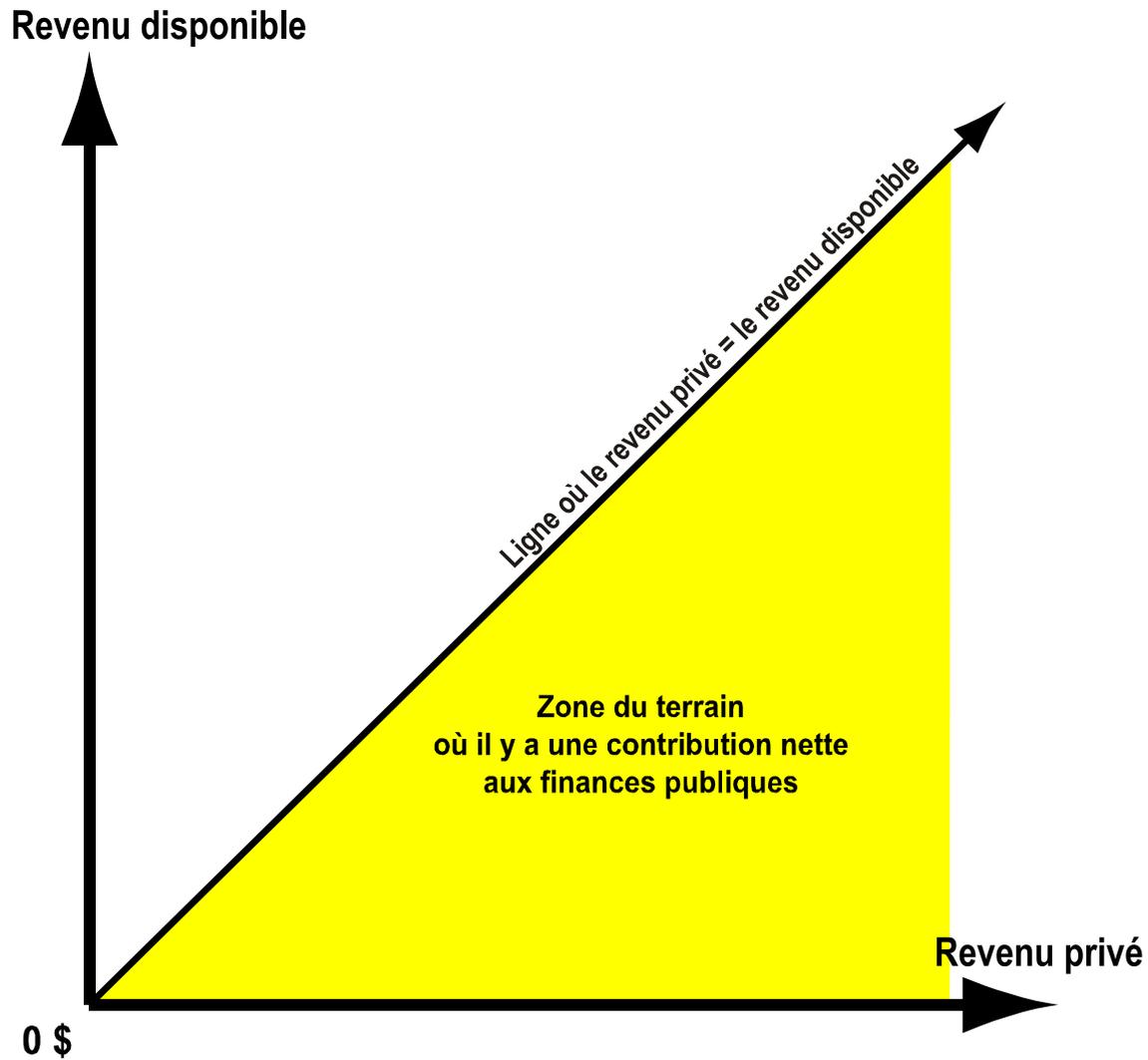
Le terrain du pacte social et fiscal



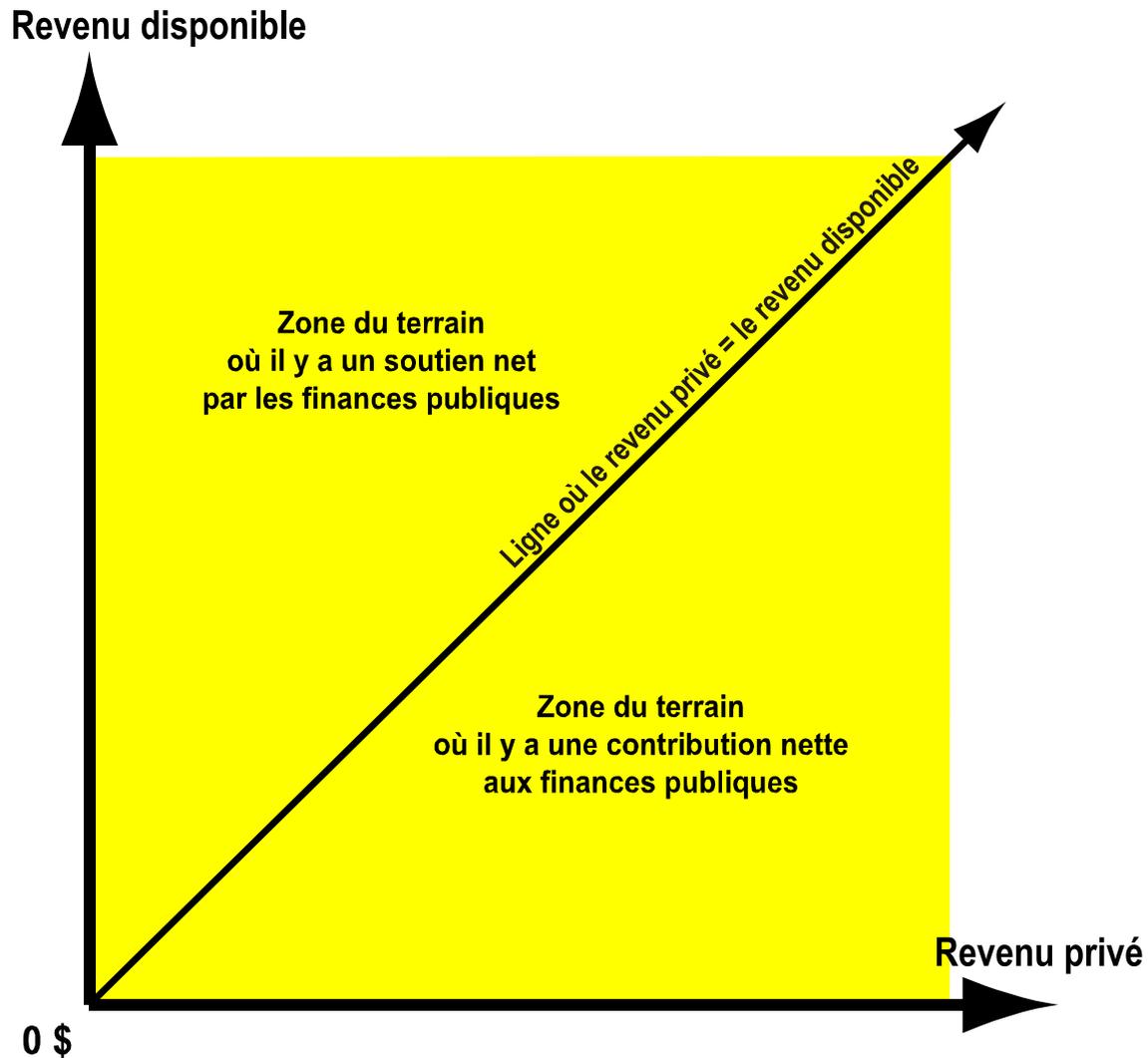
Le terrain du pacte social et fiscal



Le terrain du pacte social et fiscal

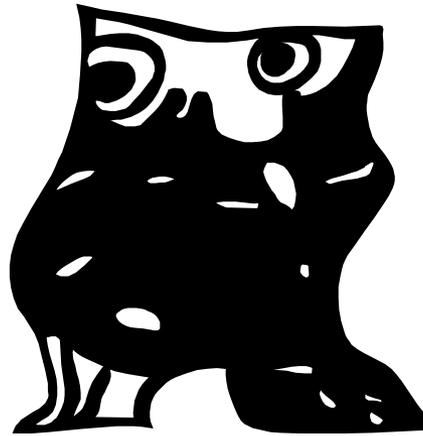


Le terrain du pacte social et fiscal

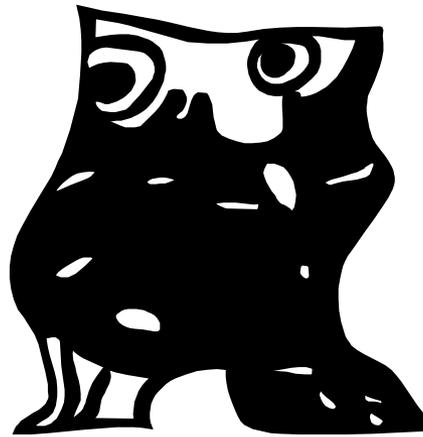


Chapitre 5.

Les mouvements sur le terrain

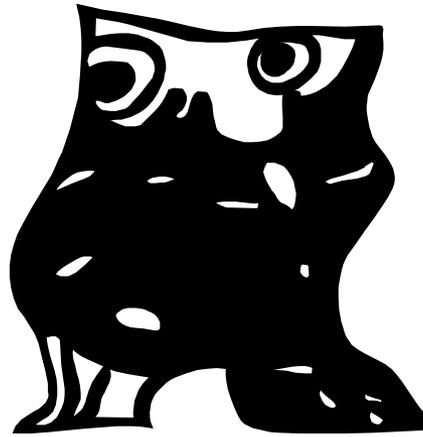


On va voir maintenant comment,
dans le pacte social et fiscal,
ça bouge sur ce terrain



d'un revenu à un autre.

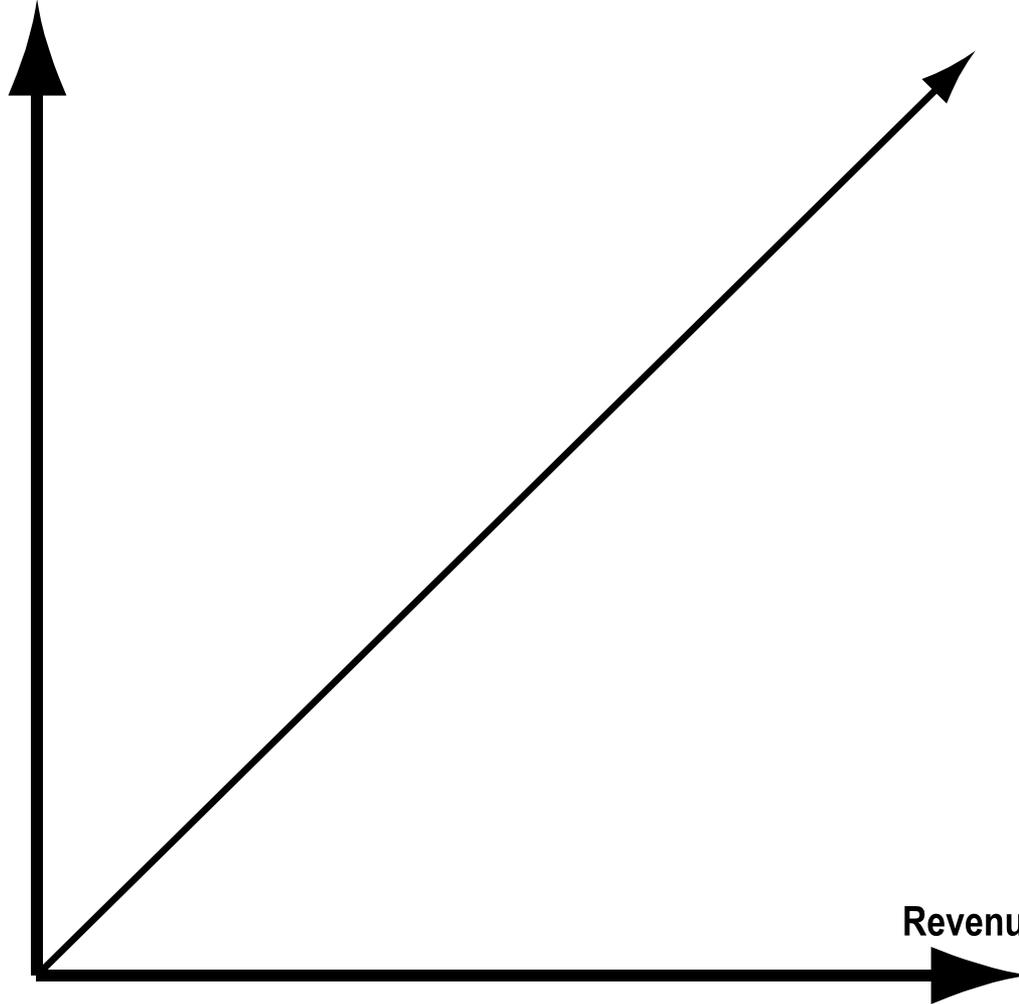
Pour le moment c'est très
théorique, mais vous allez voir,



ça va devenir très concret tantôt.

Le terrain du pacte social et fiscal

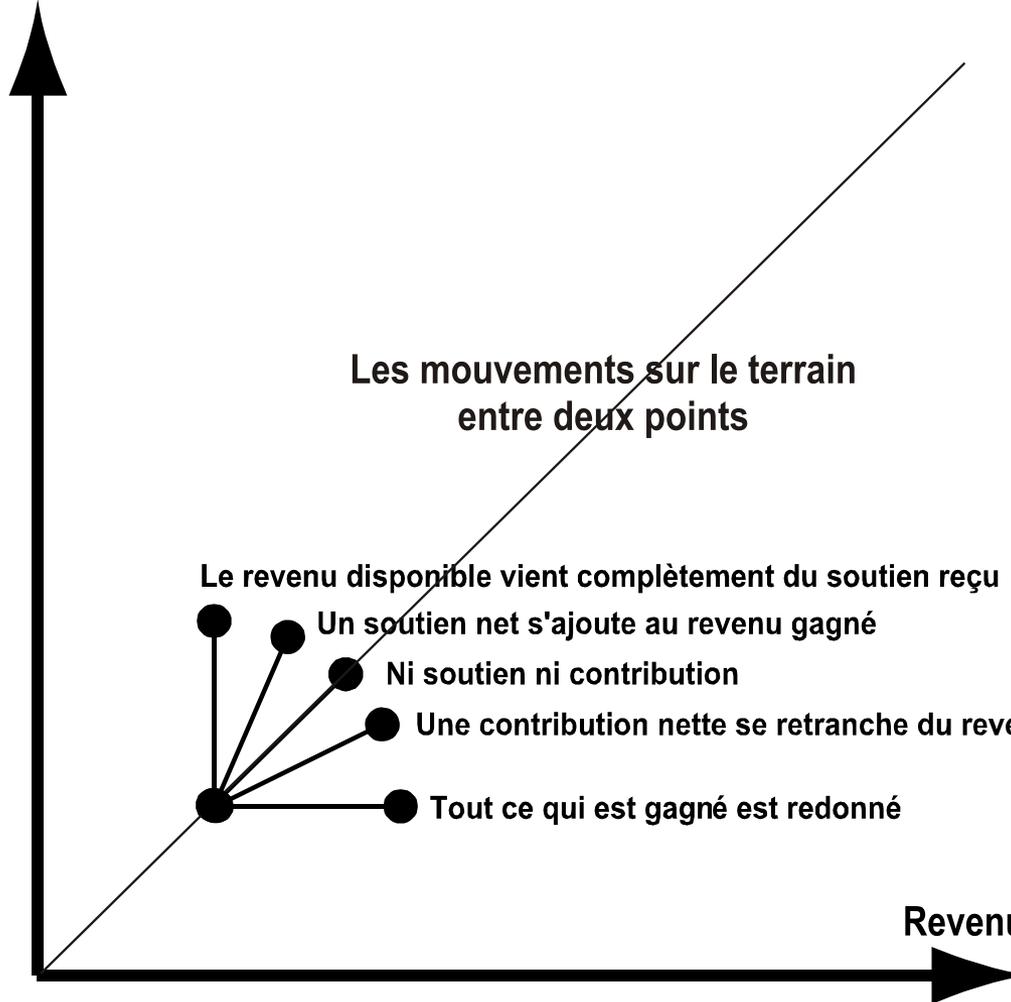
Revenu disponible



Revenu privé

Le terrain du pacte social et fiscal

Revenu disponible



Les mouvements sur le terrain
entre deux points

Le revenu disponible vient complètement du soutien reçu

Un soutien net s'ajoute au revenu gagné

Ni soutien ni contribution

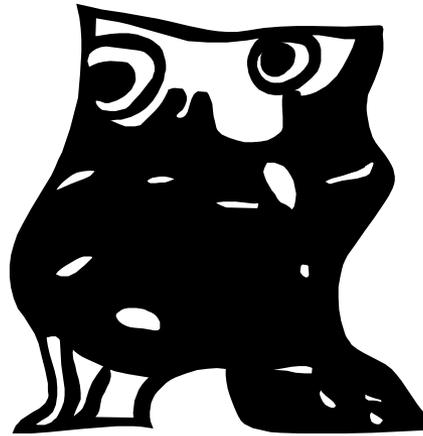
Une contribution nette se retranche du revenu gagné

Tout ce qui est gagné est redonné

Revenu privé

Les règles peuvent jouer dans les deux sens à la fois.

Tu peux payer de l'impôt et recevoir de l'aide, par exemple un remboursement de TVQ.



Ça fait que le point dans le schéma, c'est le résultat du tire-pousse après impôts et transferts : le revenu net vs le revenu brut.

Le terrain du pacte social et fiscal

Revenu disponible

Les revenus de transferts
tirent dans ce sens



Le point donne le résultat
après impôts et transferts

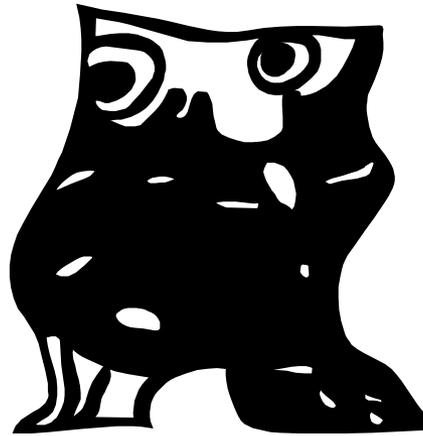
Les impôts et taxes
tirent dans ce sens

Revenu privé

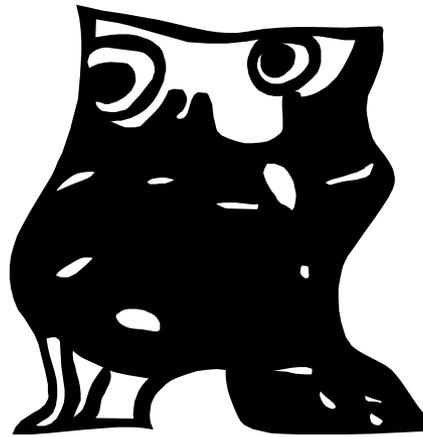


Chapitre 6.

Où sont les gens sur ce terrain

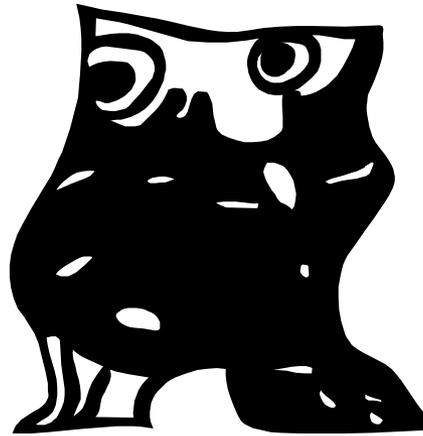


Du cinquième le plus pauvre...



au cinquième le plus riche de la
population...

... tout le monde est quelque part.



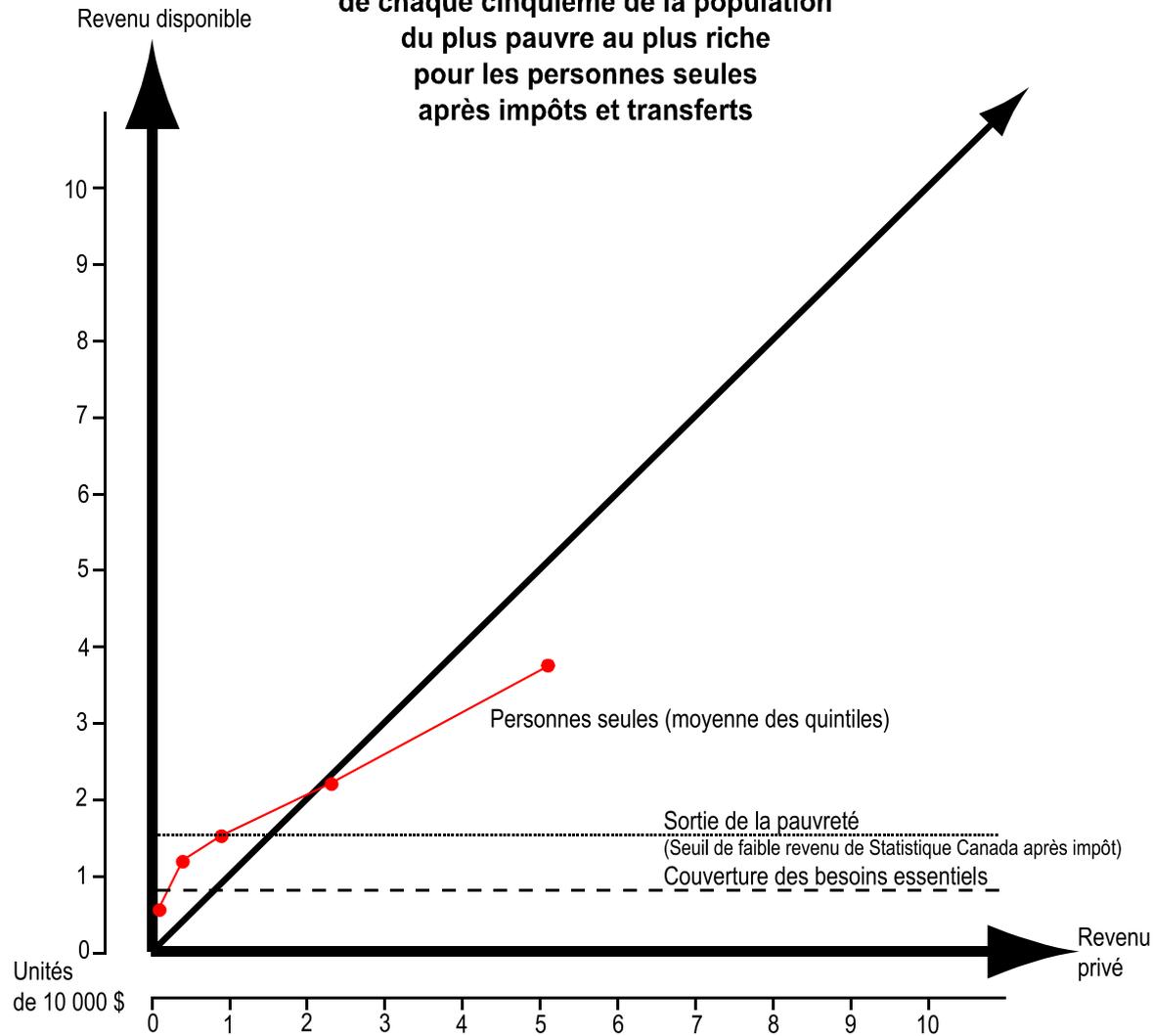
À chaque année, une personne
peut faire le bilan
de son revenu privé et



de son revenu disponible après
impôts et transferts.

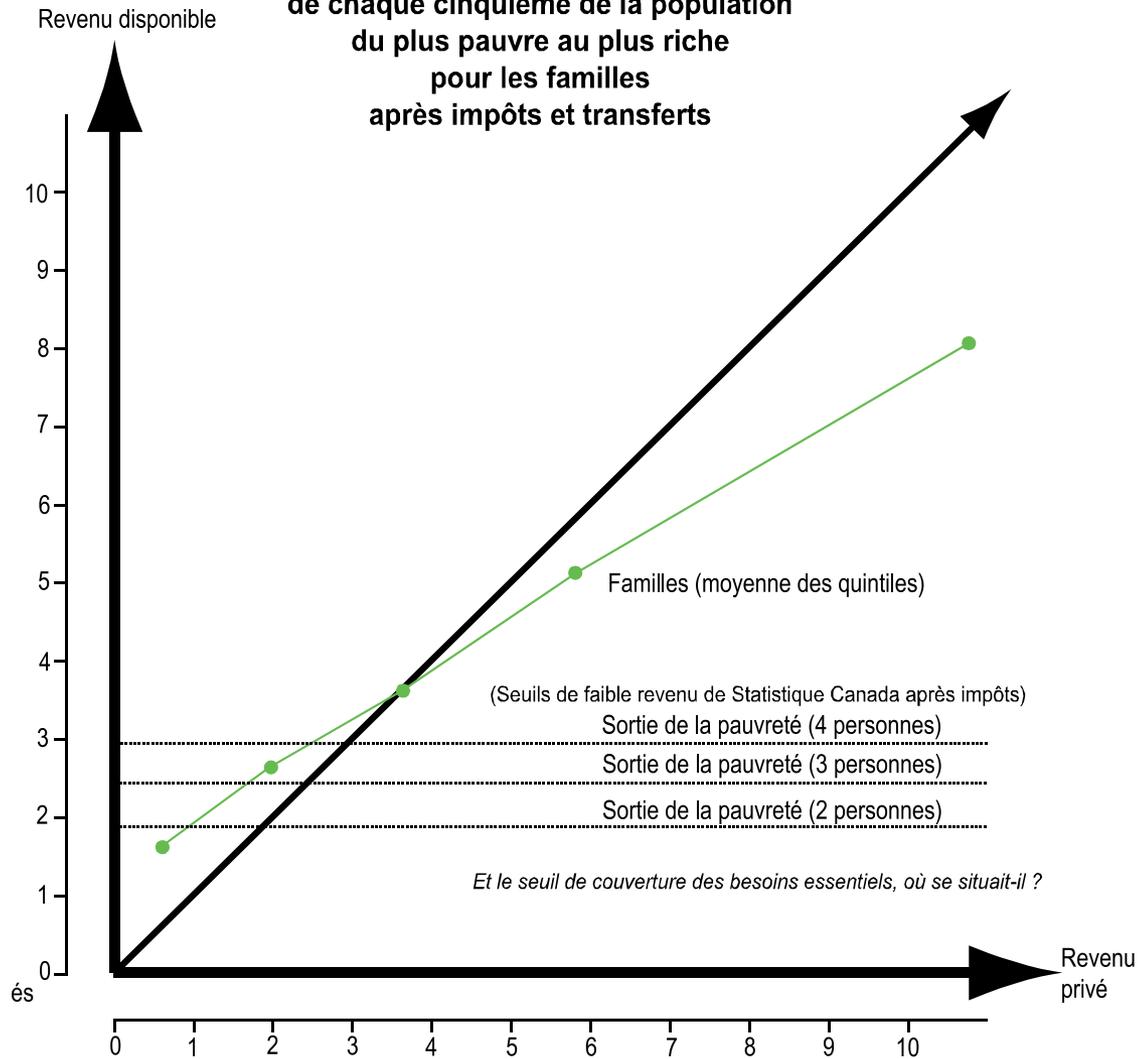
Le terrain du pacte social et fiscal

Comment au Québec en 1998
se positionnaient en moyenne les revenus
de chaque cinquième de la population
du plus pauvre au plus riche
pour les personnes seules
après impôts et transferts



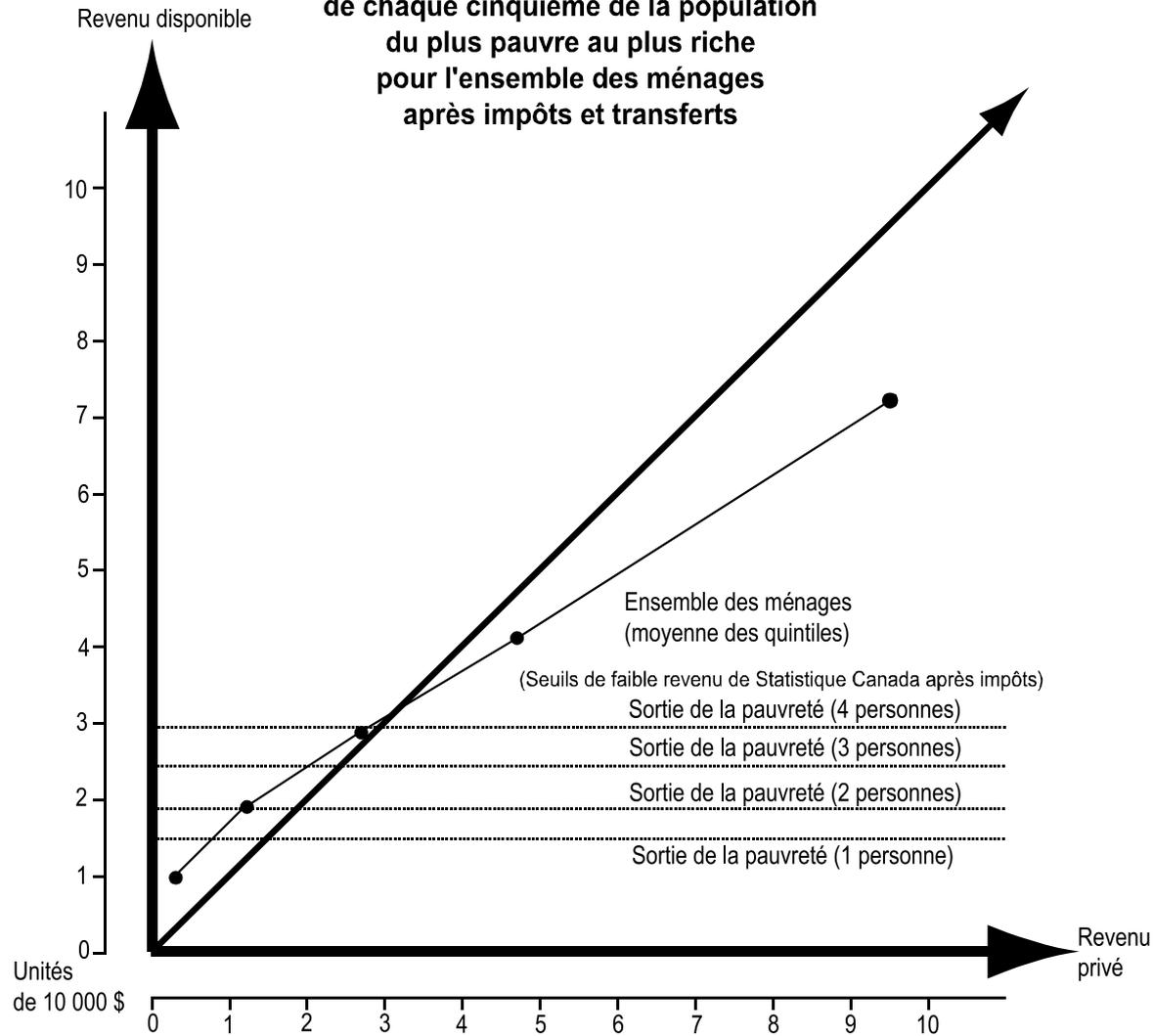
Le terrain du pacte social et fiscal

Comment au Québec en 1998
se positionnaient en moyenne les revenus
de chaque cinquième de la population
du plus pauvre au plus riche
pour les familles
après impôts et transferts



Le terrain du pacte social et fiscal

Comment au Québec en 1998
se positionnaient en moyenne les revenus
de chaque cinquième de la population
du plus pauvre au plus riche
pour l'ensemble des ménages
après impôts et transferts



Le terrain du pacte social et fiscal

Tableau : La répartition des revenus par quintiles dans la population québécoise

Revenu disponible

Revenu moyen des unités familiales selon le type de revenu et impôt moyen dans chaque quintile de revenu disponible, Québec, 1998

Quintile (Cinquième)					
	5	4	3	2	1
	(le plus pauvre)			(le plus riche)	
Personnes seules					
Revenu privé	1 486	4 134	9 367	23 616	51 070
Revenus de transfert	4 868	8 079	7 774	4 766	2 120
Revenu total	6 353	12 214	17 141	28 382	53 189
Impôt	486	587	1 656	5 730	15 409
Revenu disponible	5 867	11 627	15 485	22 653	37 781
Familles					
Revenu privé	6 176	19 462	36 777	57 944	107 690
Revenus de transfert	10 578	10 107	7 829	5 347	3 615
Revenu total	16 754	29 569	44 606	63 290	111 305
Impôt	736	3 230	8 388	13 965	31 052
Revenu disponible	16 017	26 339	36 219	49 326	80 253
Ensemble des unités					
Revenu privé	3 079	12 594	26 919	46 908	95 229
Revenus de transfert	6 985	8 793	7 616	6 014	3 871
Revenu total	10 064	21 387	34 535	52 922	99 100
Impôt	607	2 175	5 845	11 623	26 883
Revenu disponible	9 457	19 211	28 690	41 298	72 216

Note : Les quintiles ont été établis séparément pour les personnes seules, les familles et les unités familiales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, 11 février 2002.

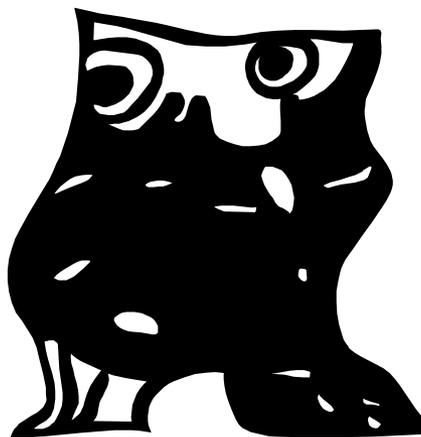
Unités
de 10 000 \$

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Revenu
privé

Avez-vous remarqué qu'il y a de l'impôt et des transferts partout ?

La proportion change toutefois.



Remarquez que les transferts sont importants partout et que les services communs, qui n'apparaissent pas ici, sont encore plus importants. Quand les gens paient de l'impôt, ils paient aussi pour eux.

Le terrain du pacte social et fiscal

Tableau : La répartition des revenus par quintiles dans la population québécoise

Revenu disponible

Revenu moyen des unités familiales selon le type de revenu et impôt moyen dans chaque quintile de revenu disponible, Québec, 1998

Quintile (Cinquième)					
	5	4	3	2	1
	(le plus pauvre)			(le plus riche)	
Personnes seules					
Revenu privé	1 486	4 134	9 367	23 616	51 070
Revenus de transfert	4 868	8 079	7 774	4 766	2 120
Revenu total	6 353	12 214	17 141	28 382	53 189
Impôt	486	587	1 656	5 730	15 409
Revenu disponible	5 867	11 627	15 485	22 653	37 781
Familles					
Revenu privé	6 176	19 462	36 777	57 944	107 690
Revenus de transfert	10 578	10 107	7 829	5 347	3 615
Revenu total	16 754	29 569	44 606	63 290	111 305
Impôt	736	3 230	8 388	13 965	31 052
Revenu disponible	16 017	26 339	36 219	49 326	80 253
Ensemble des unités					
Revenu privé	3 079	12 594	26 919	46 908	95 229
Revenus de transfert	6 985	8 793	7 616	6 014	3 871
Revenu total	10 064	21 387	34 535	52 922	99 100
Impôt	607	2 175	5 845	11 623	26 883
Revenu disponible	9 457	19 211	28 690	41 298	72 216

Note : Les quintiles ont été établis séparément pour les personnes seules, les familles et les unités familiales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, 11 février 2002.

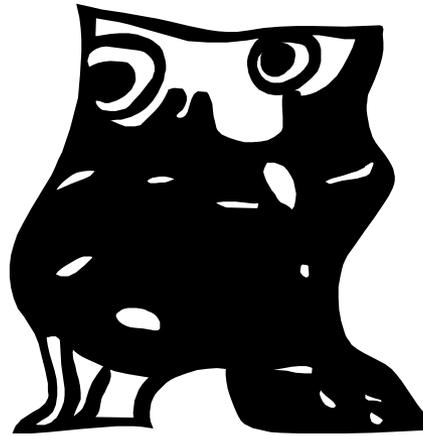
Unités
de 10 000 \$

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Revenu
privé

Chapitre 7.

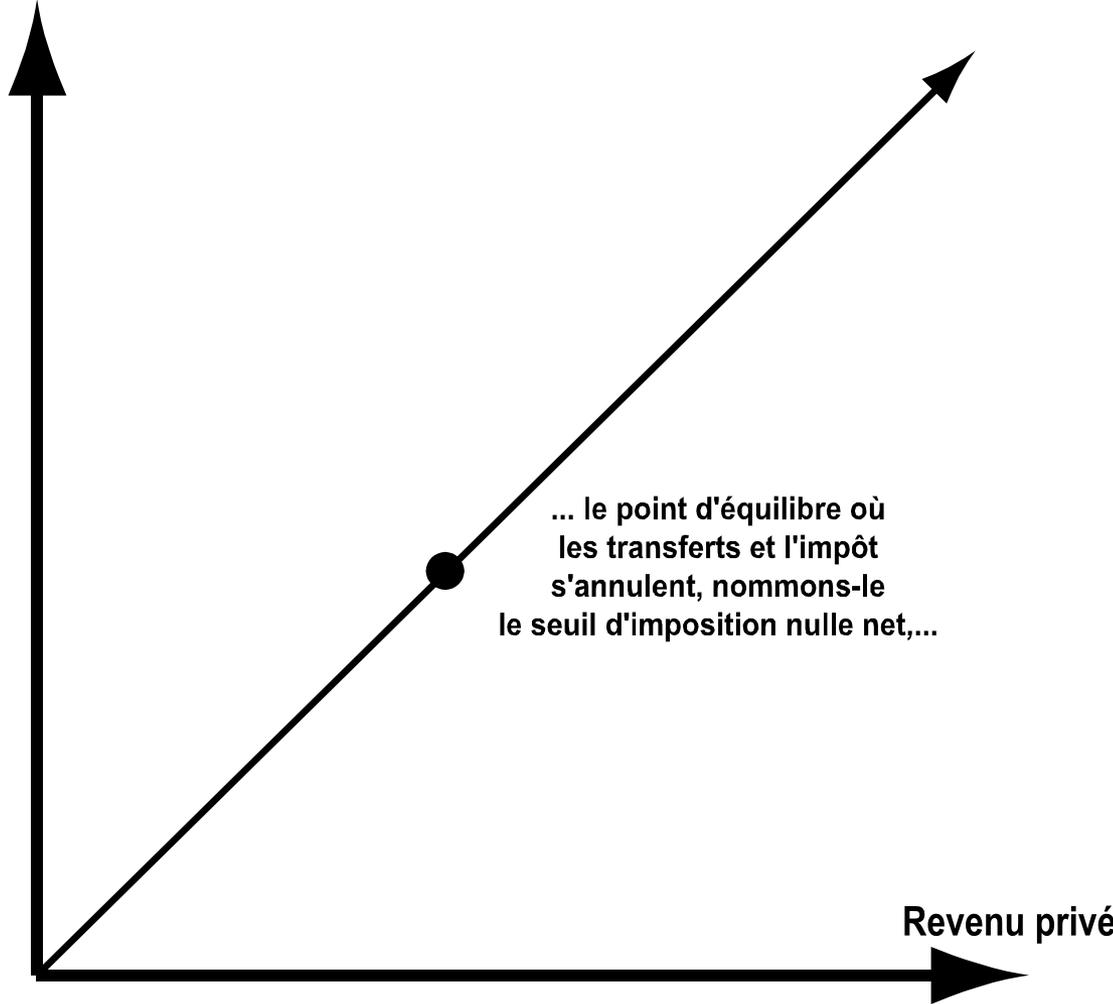
Comment ça pourrait se passer
dans un Québec sans pauvreté



Le terrain du pacte social et fiscal

Idéalement, dans une société sans pauvreté...

Revenu disponible



... le point d'équilibre où
les transferts et l'impôt
s'annulent, nommons-le
le seuil d'imposition nulle net,...

Revenu privé

Rappelons-nous les impôts et transferts de tantôt.

C'est pour ça qu'on doit plutôt parler de seuil net.

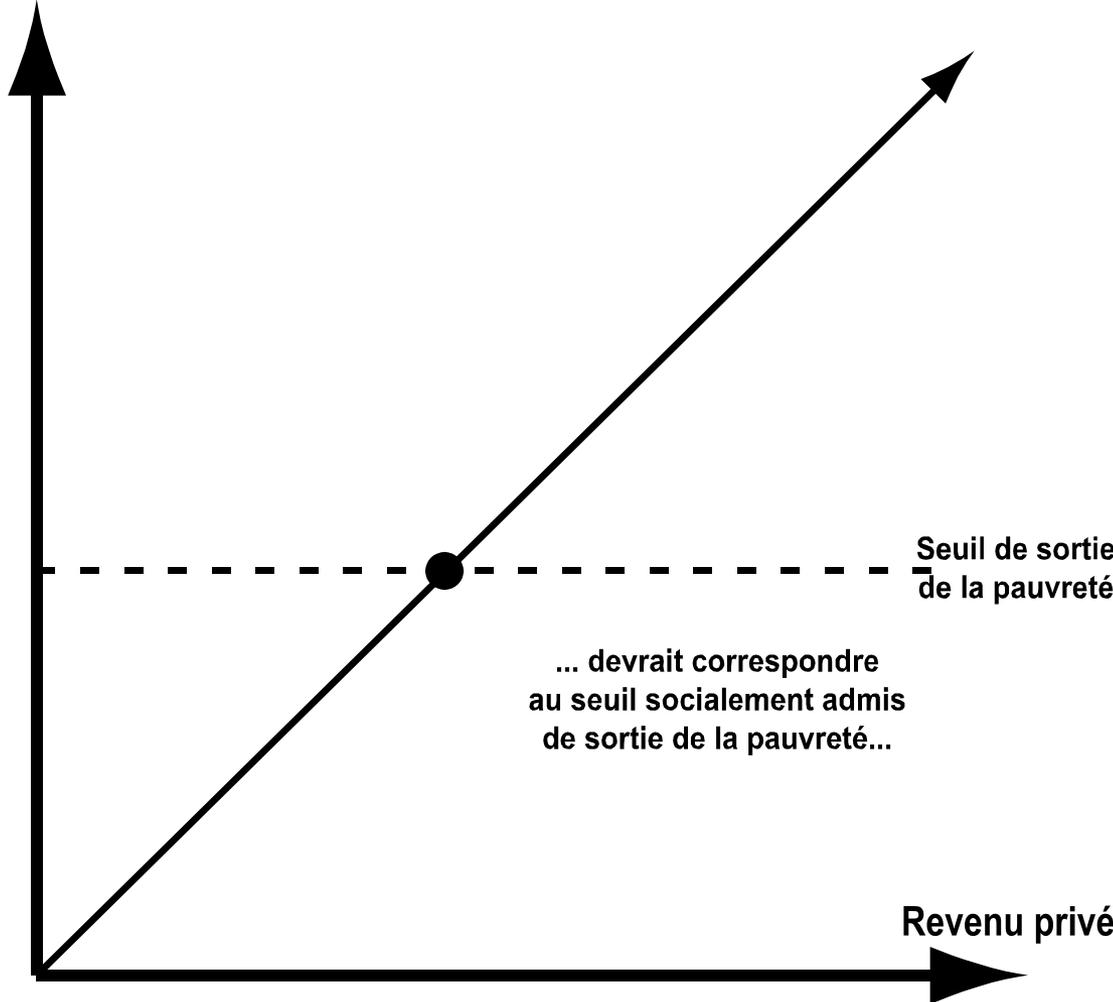


Ce n'est pas nécessairement le point où on commence à payer de l'impôt, mais le point où les impôts et les transferts s'annulent. Au-delà, on paie plus d'impôt qu'on reçoit de soutien. Alors ce seuil...

Le terrain du pacte social et fiscal

Idéalement, dans une société sans pauvreté...

Revenu disponible



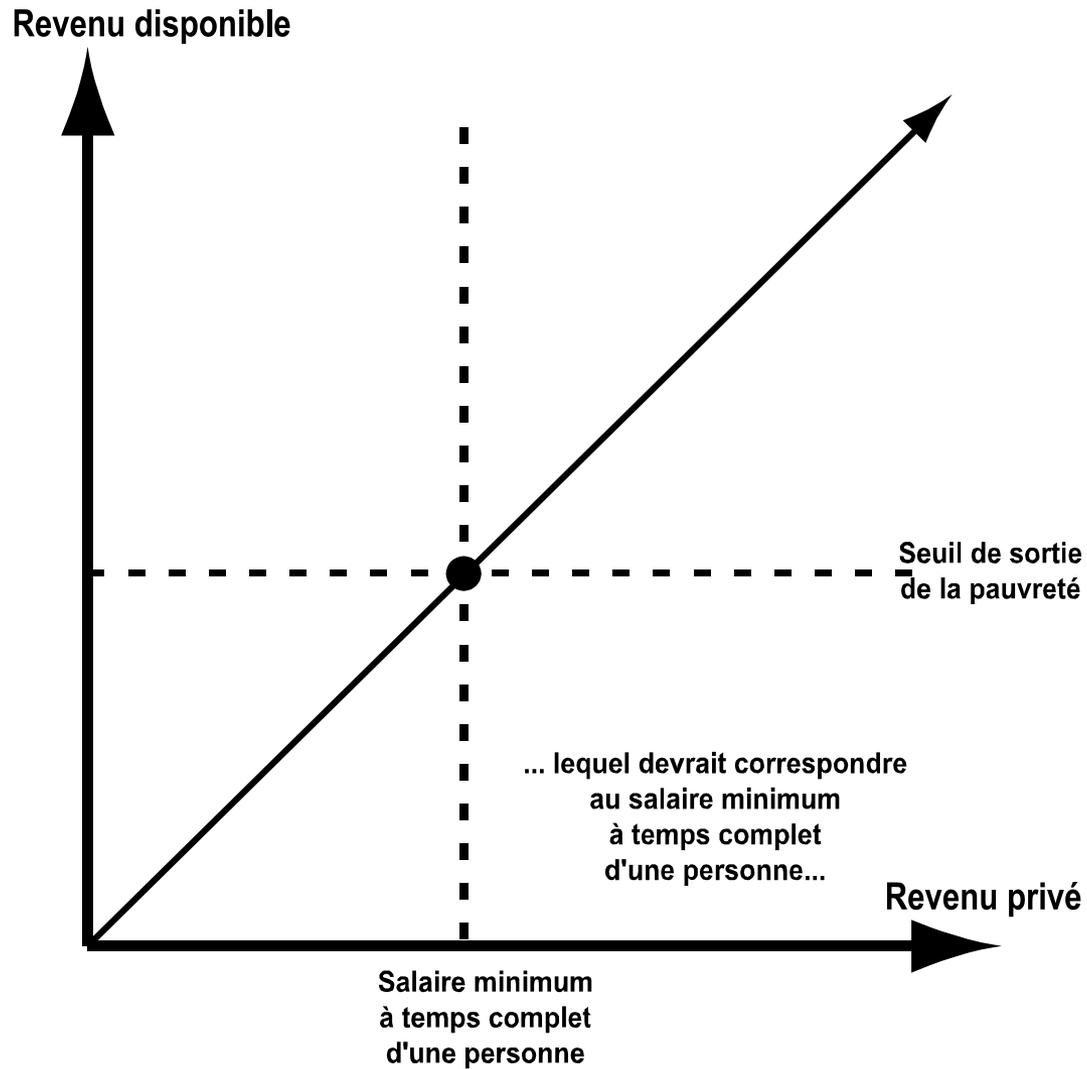
Seuil de sortie
de la pauvreté

... devrait correspondre
au seuil socialement admis
de sortie de la pauvreté...

Revenu privé

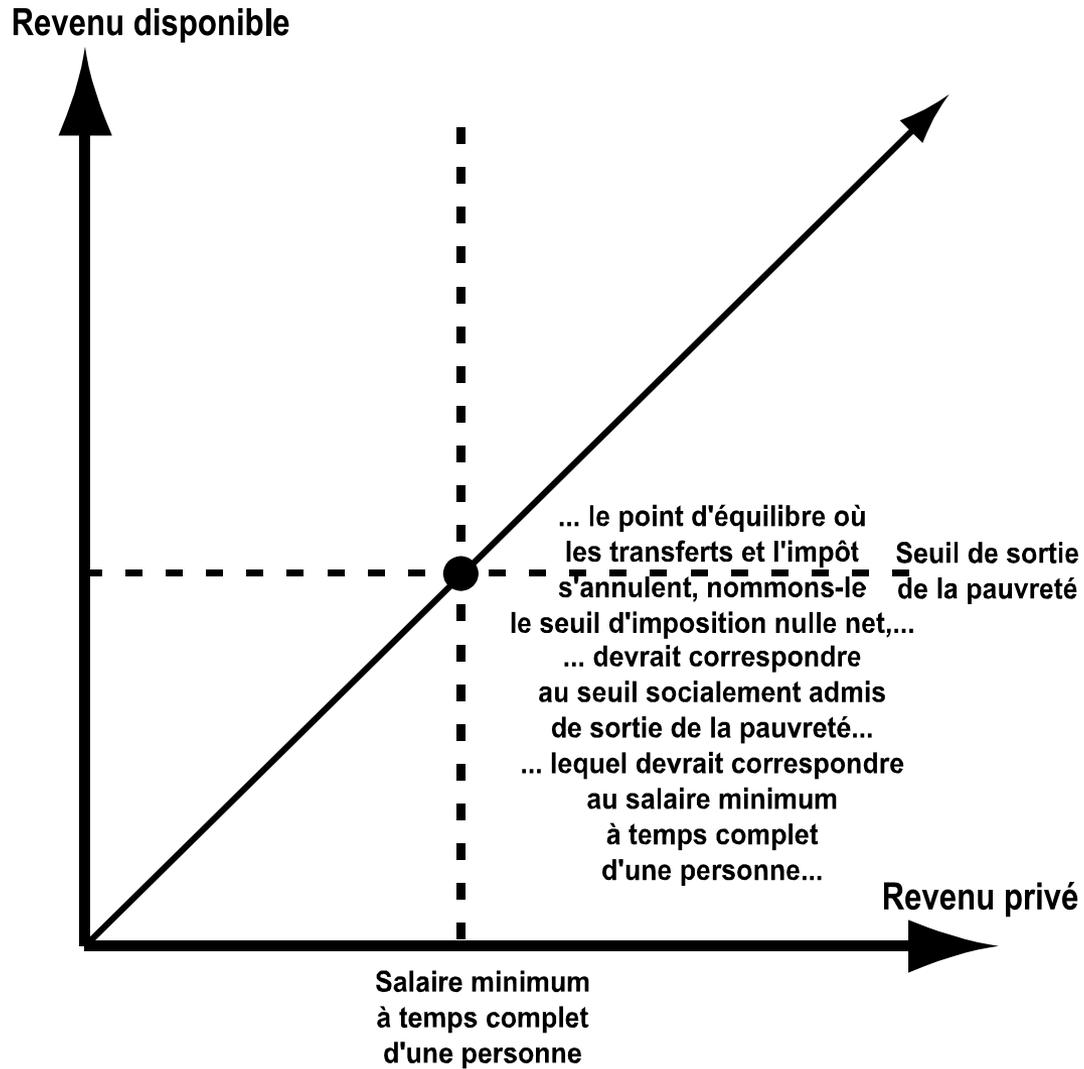
Le terrain du pacte social et fiscal

Idéalement, dans une société sans pauvreté...



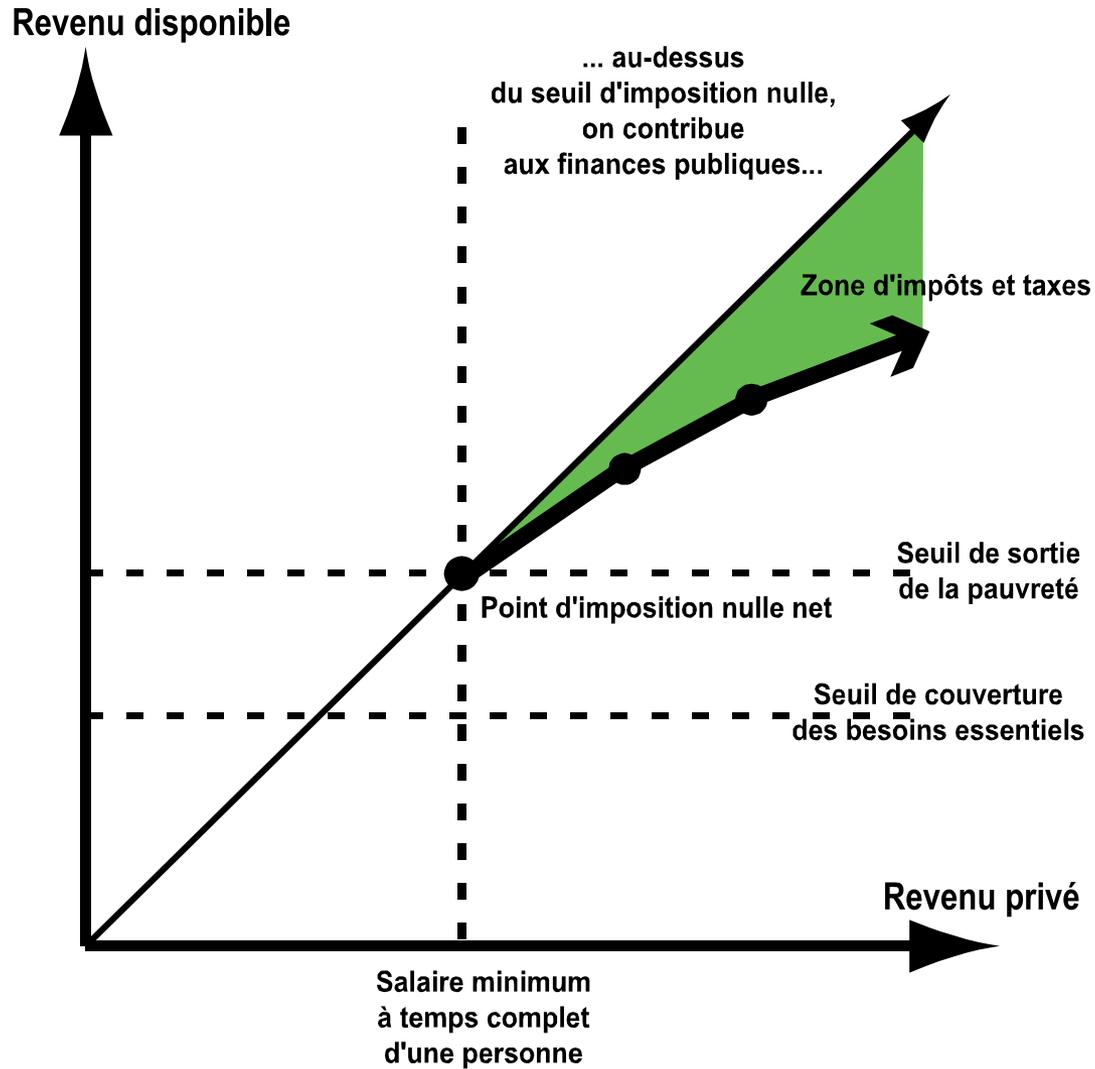
Le terrain du pacte social et fiscal

Idéalement, dans une société sans pauvreté...



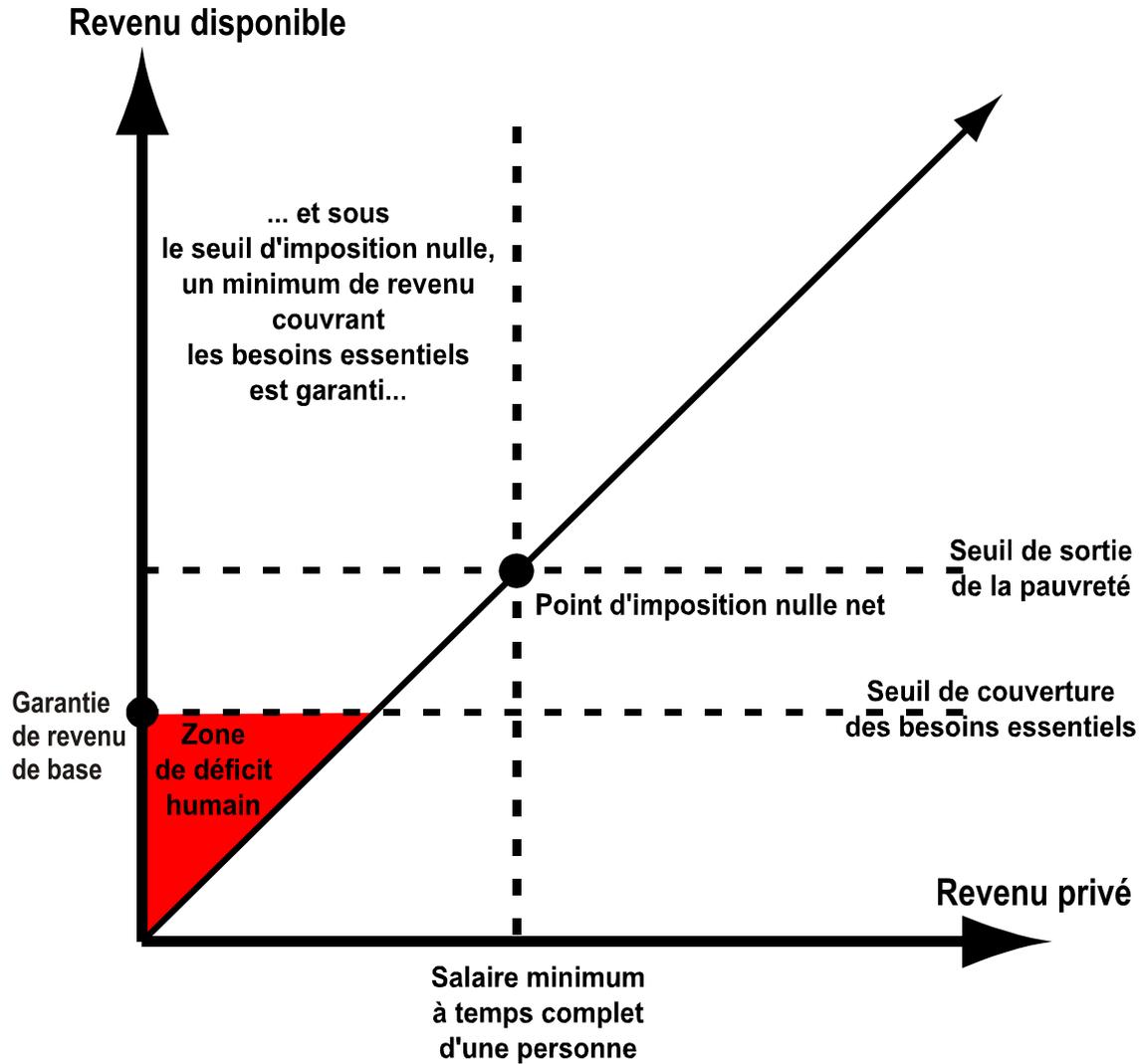
Le terrain du pacte social et fiscal

Idéalement, vers une société sans pauvreté...



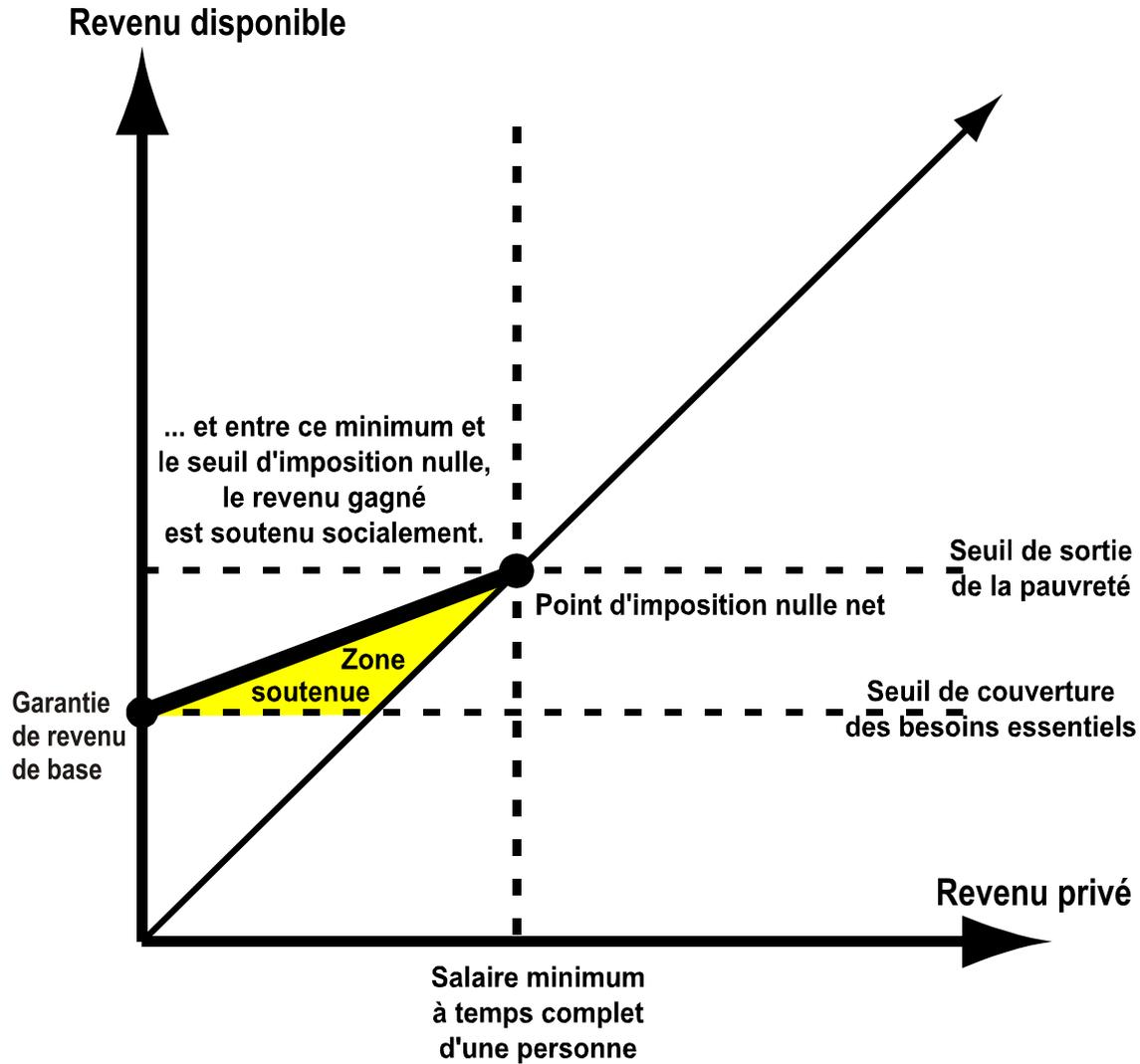
Le terrain du pacte social et fiscal

Idéalement, vers une société sans pauvreté...



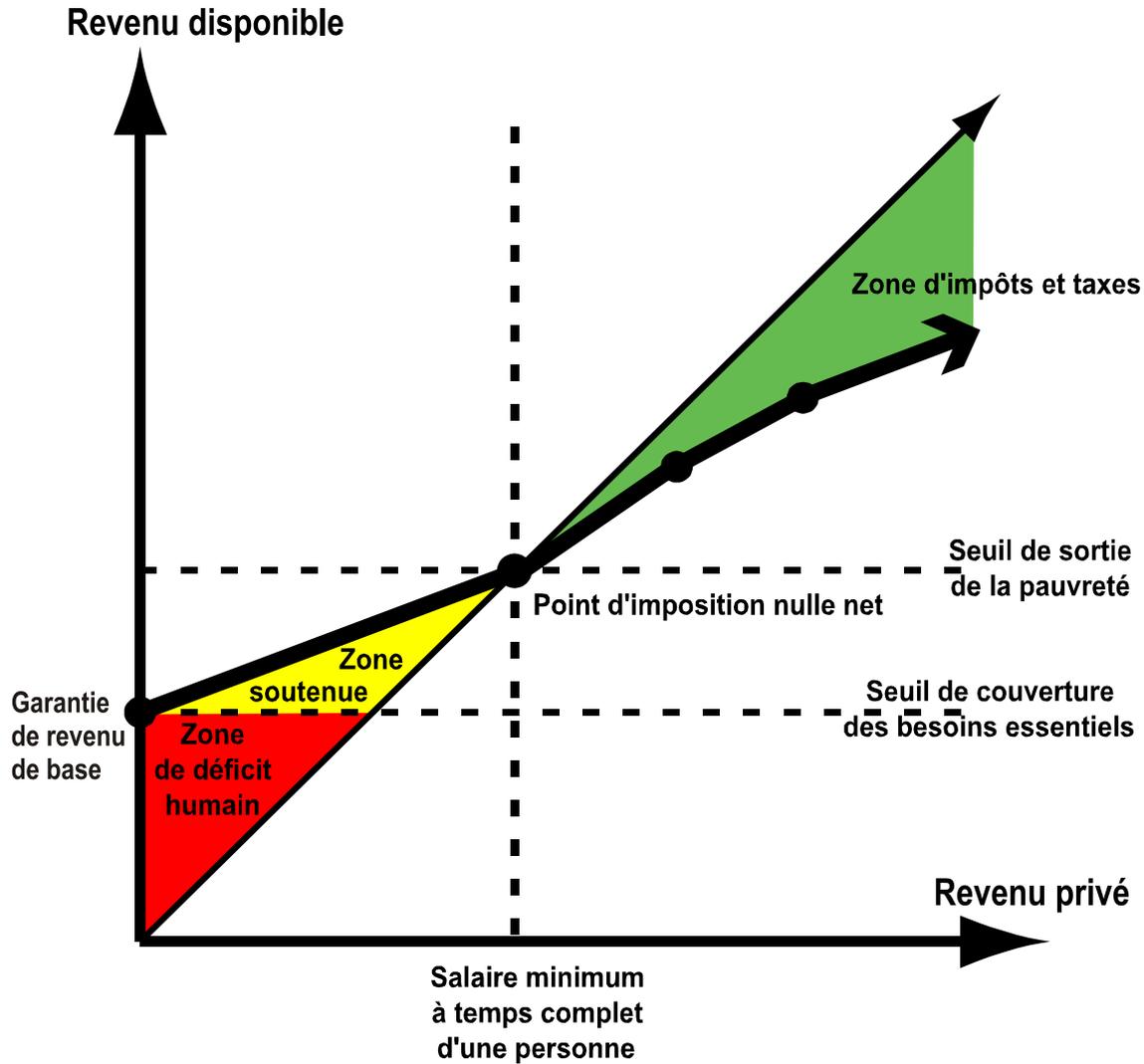
Le terrain du pacte social et fiscal

Idéalement, vers une société sans pauvreté...



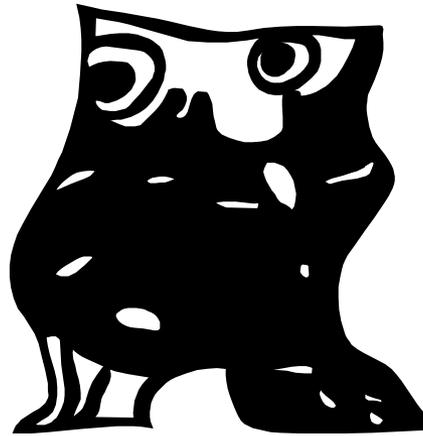
Le terrain du pacte social et fiscal

Idéalement, vers une société sans pauvreté...



Ok. Stop.

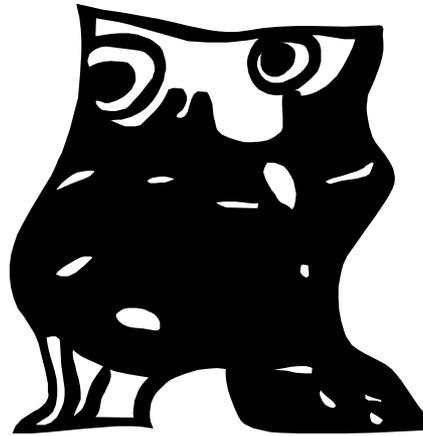
Ici, si on ne règle pas un petit
quelque chose,



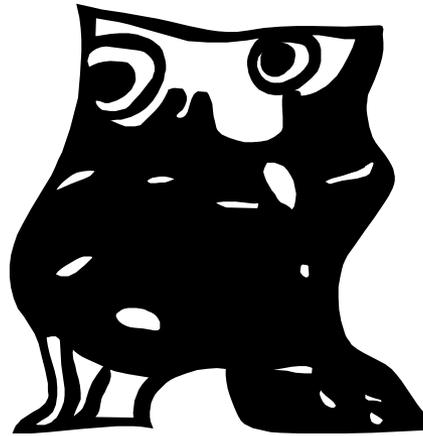
on va être pris avec tantôt, au
moment des millions \$.

Chapitre 8.

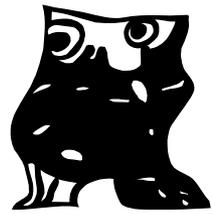
La question des contraintes à la décision politique



Revenons un instant aux
contraintes utilisées pour la
décision politique.

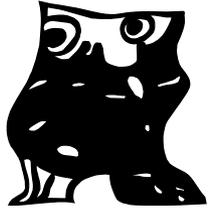


Il en manque
pour balancer le tableau.



Rappelons les contraintes mentionnées plus tôt :

- «la capacité de payer de la société»
- «le niveau optimum de redistribution des revenus»
- «le maintien d'une certaine incitation au travail pour les bénéficiaires des programmes de sécurité du revenu» (une vraie obsession!)
- «l'harmonisation avec le régime fiscal»



Il manque au moins celles-ci :

- la nécessité vitale que les besoins essentiels d'une personne soient couverts
- le coût pour la société de ne pas le faire
- l'utilité marginale décroissante du dollar dans le revenu
- l'importance du sentiment de justice et d'égalité pour le bon fonctionnement de la démocratie

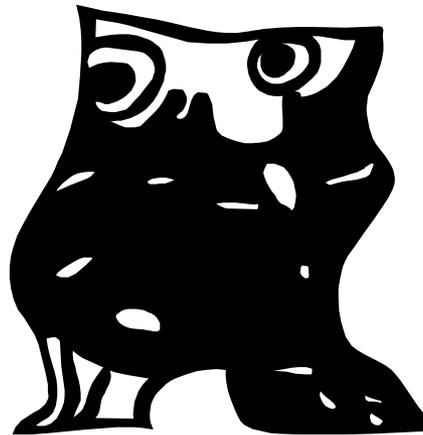


Ajoutons aussi celle-ci qui,
mine de rien, peut faire

toute la différence entre un système qui marche
et un système qui ne marche pas (on l'a vu avec
les programmes SUPPRET et APPORT) :

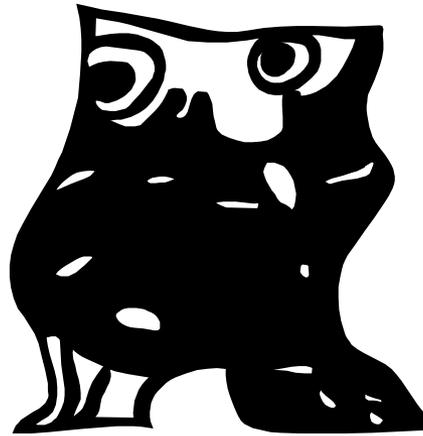
- la nécessité d'avoir accès au revenu nécessaire
au moment opportun

Quand ces critères manquent,
les décisions sont débalancées et
le système boite.



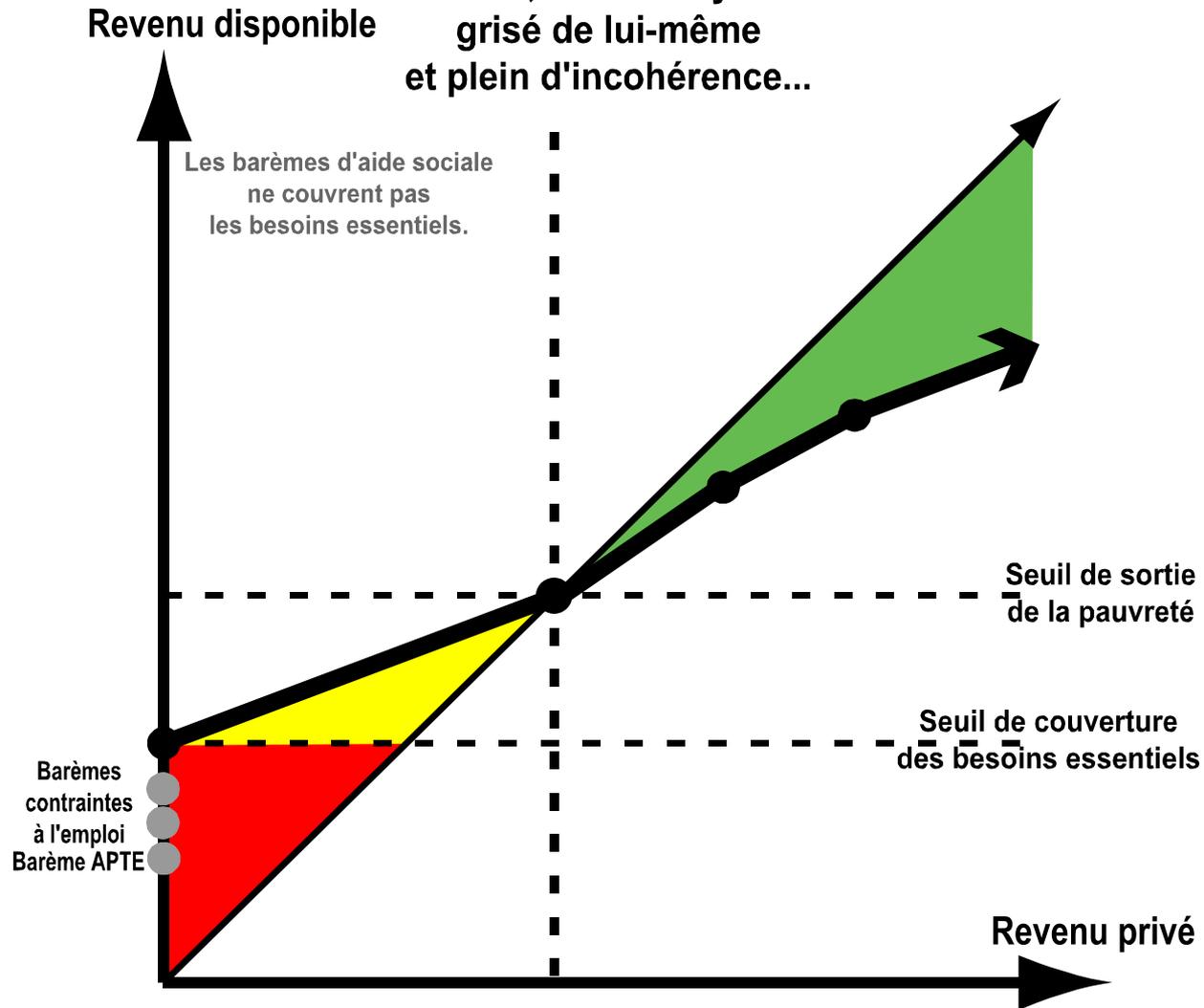
Il y a donc aussi un enjeu sur la façon de prendre les décisions politiques
une fois qu'on sait tout ça. Mais ça c'est une autre histoire.

Chapitre 9.
Comment ça se passe en réalité
au Québec en ce moment



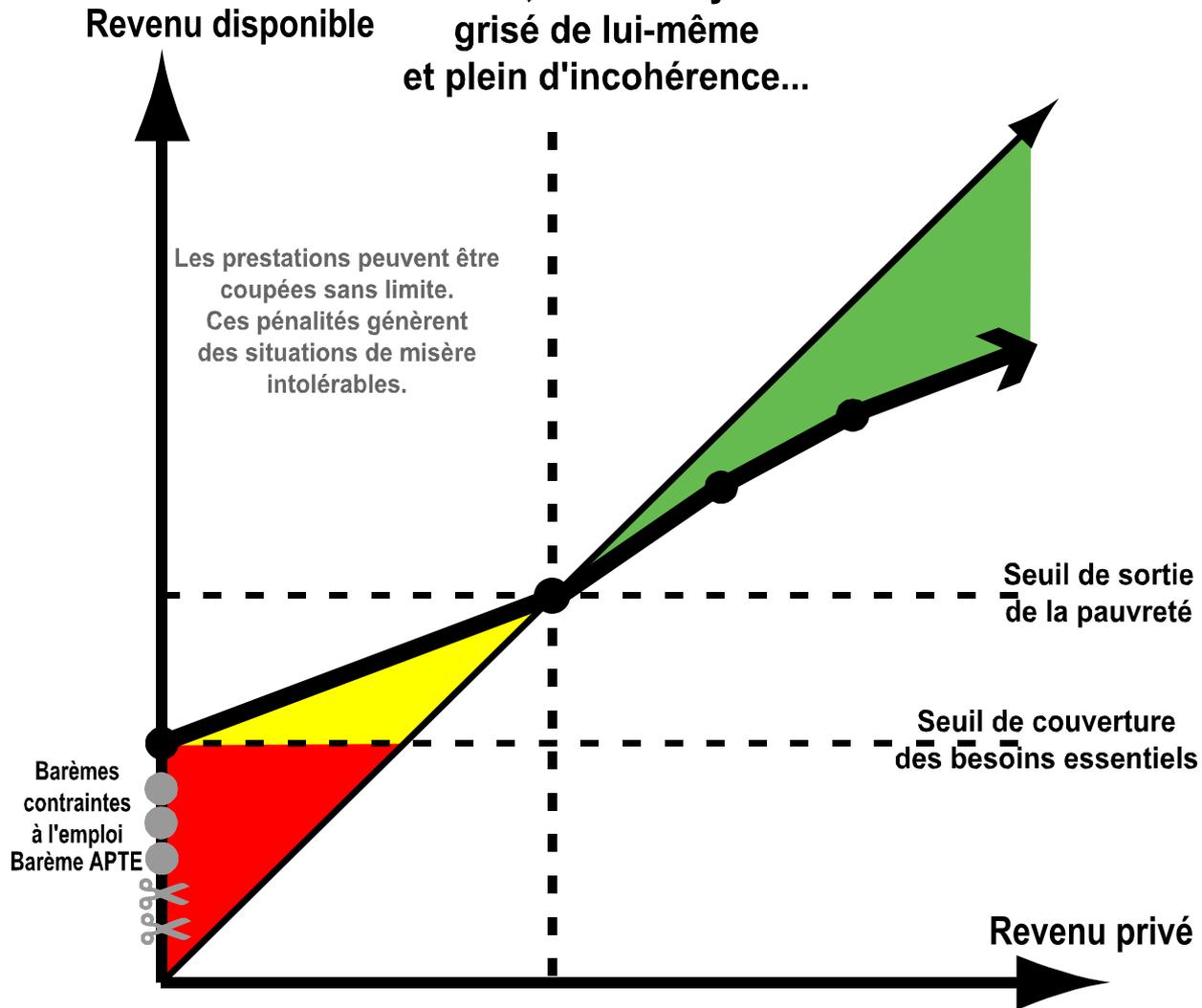
Le terrain du pacte social et fiscal

En septembre 2003, au Québec,
la réalité, c'est un système
grisé de lui-même
et plein d'incohérence...



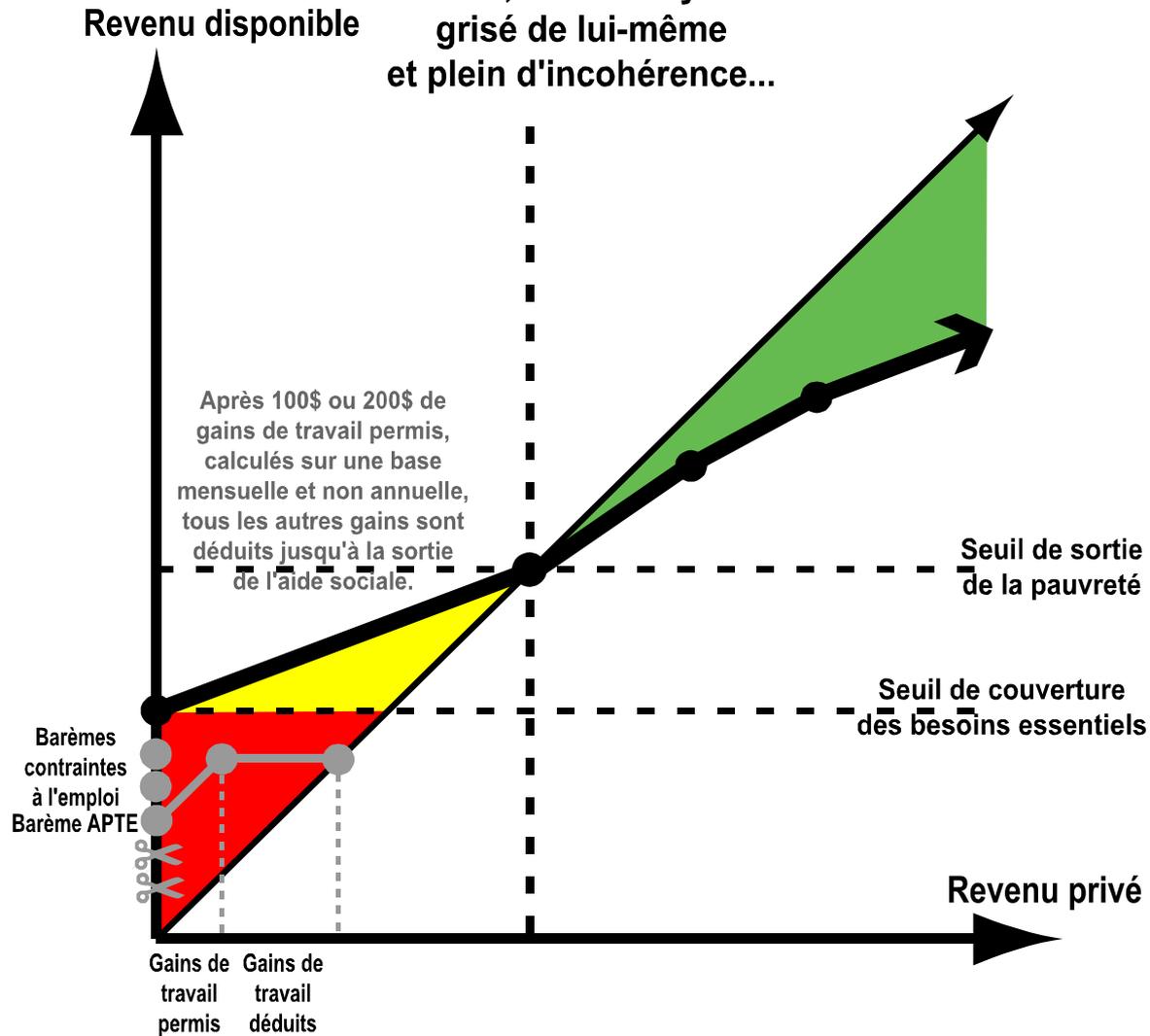
Le terrain du pacte social et fiscal

En septembre 2003, au Québec,
la réalité, c'est un système
grisé de lui-même
et plein d'incohérence...



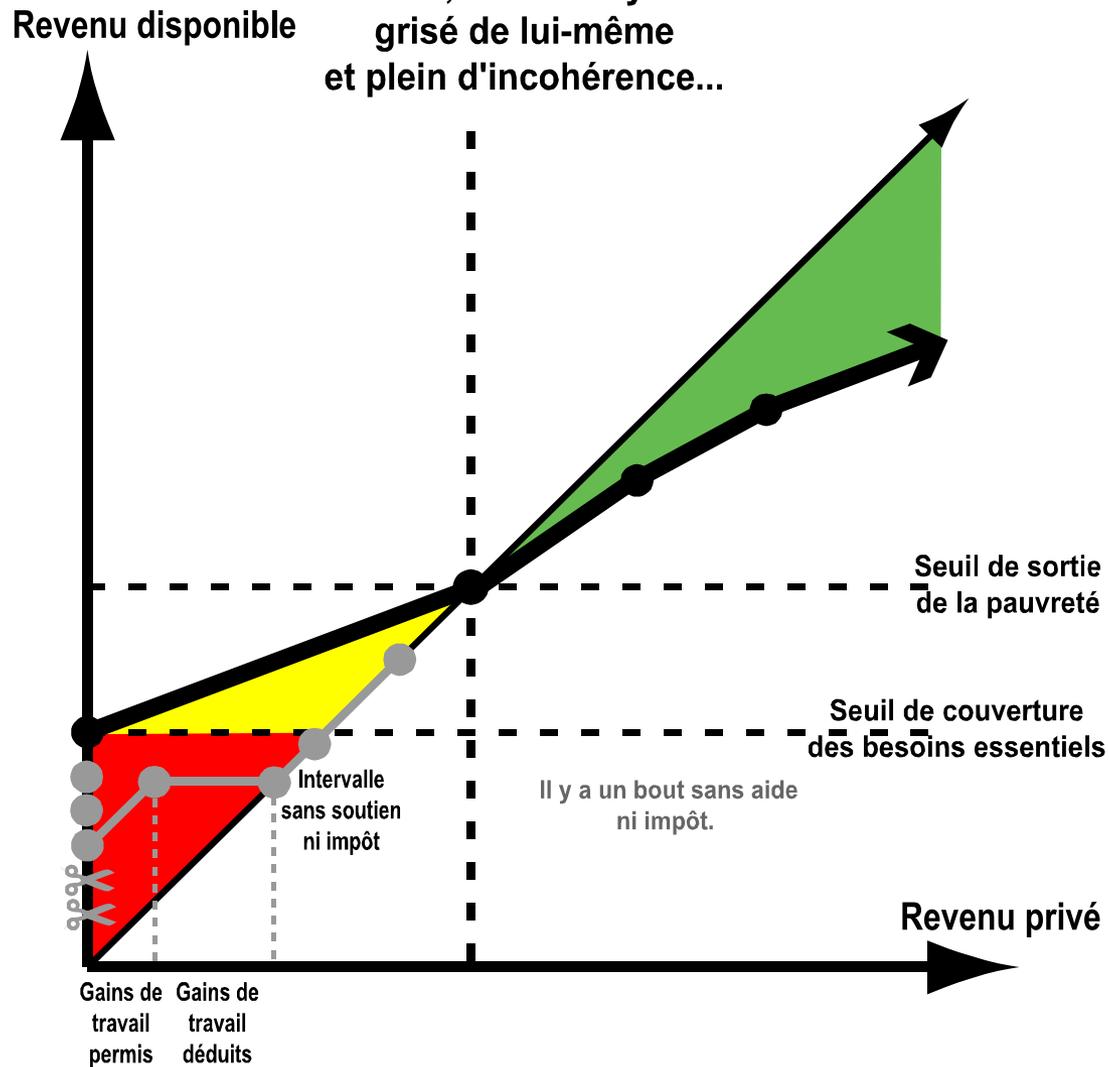
Le terrain du pacte social et fiscal

En septembre 2003, au Québec,
la réalité, c'est un système
grisé de lui-même
et plein d'incohérence...



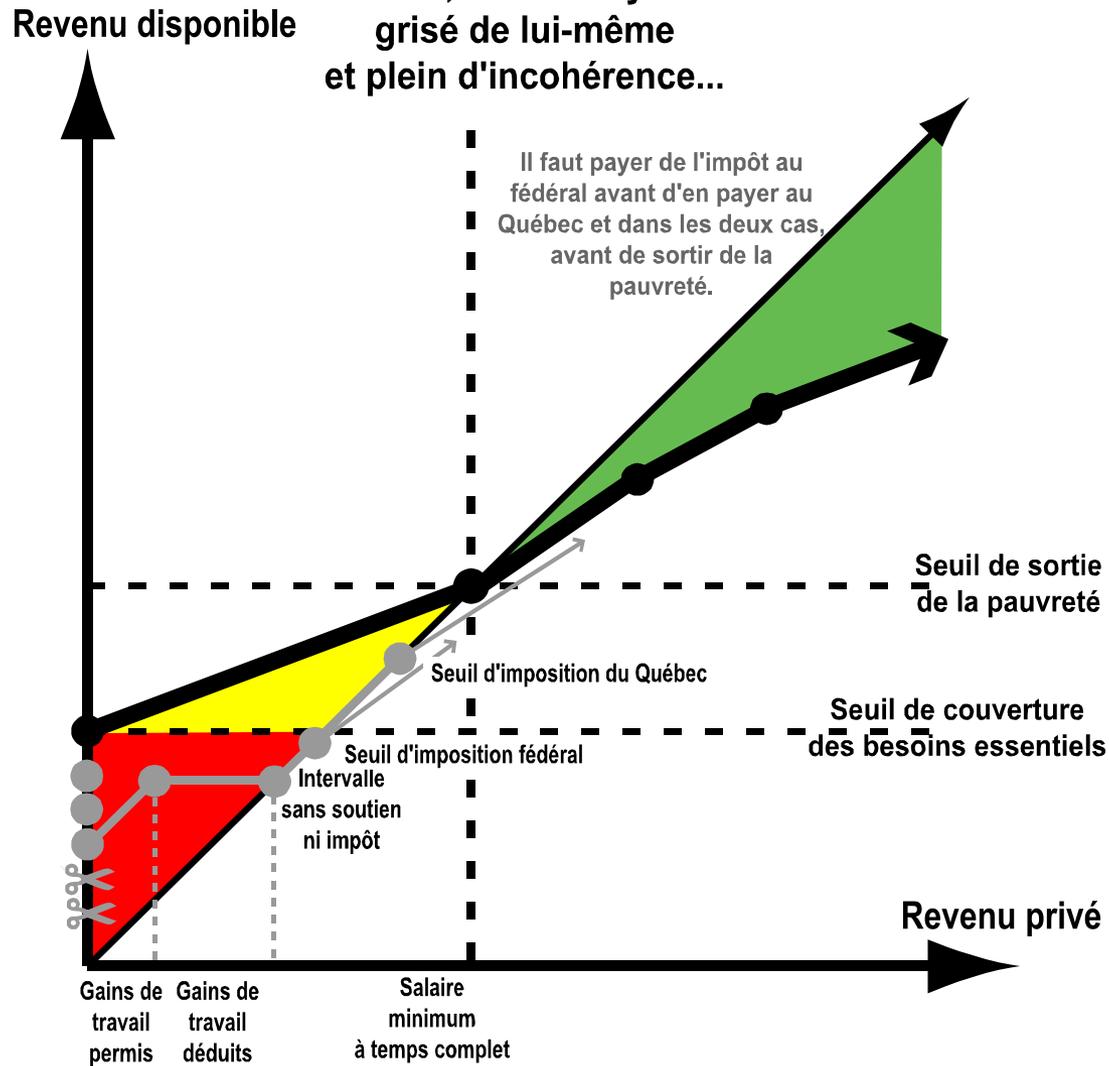
Le terrain du pacte social et fiscal

En septembre 2003, au Québec,
la réalité, c'est un système
grisé de lui-même
et plein d'incohérence...



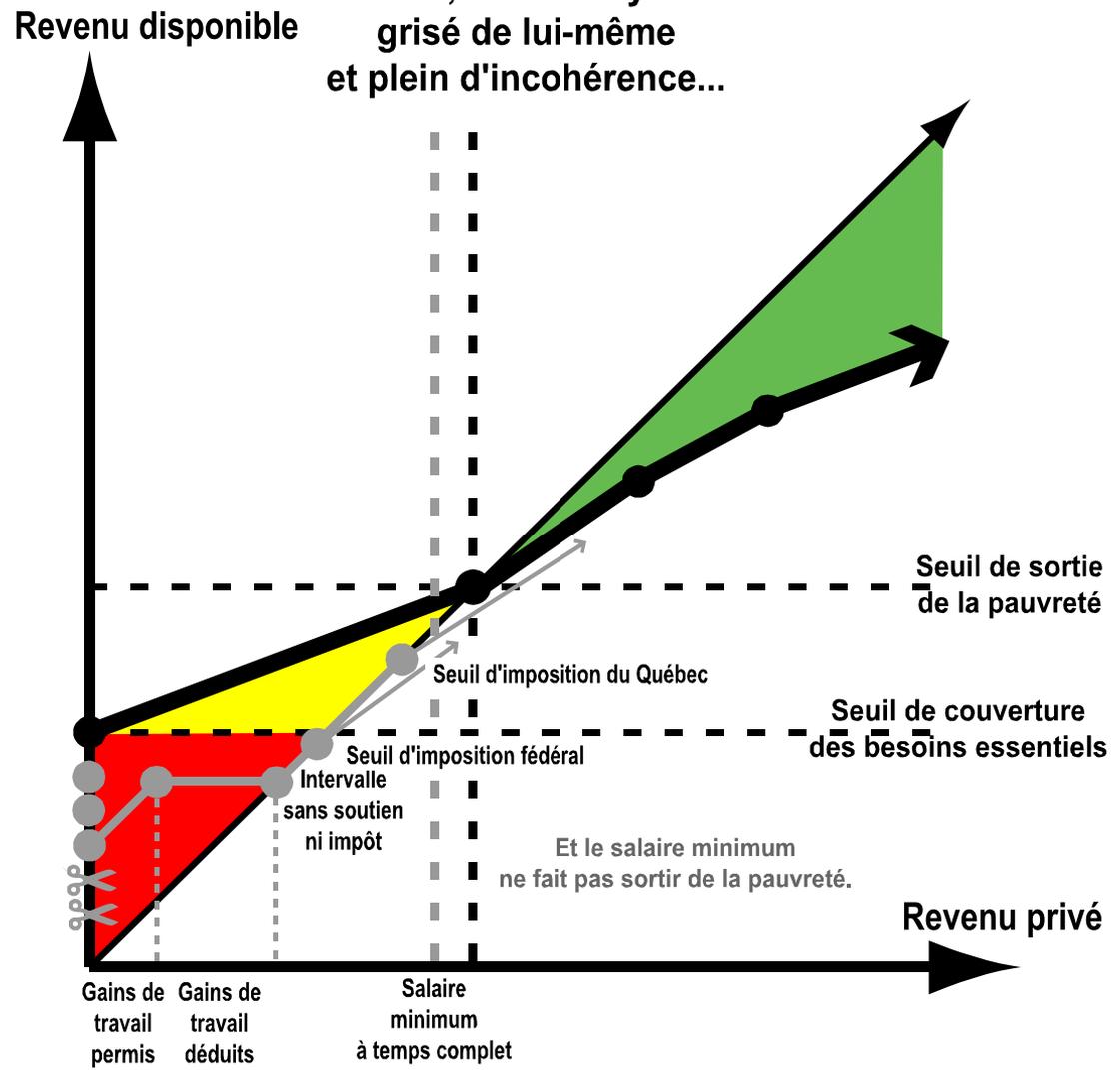
Le terrain du pacte social et fiscal

En septembre 2003, au Québec,
la réalité, c'est un système
grisé de lui-même
et plein d'incohérence...



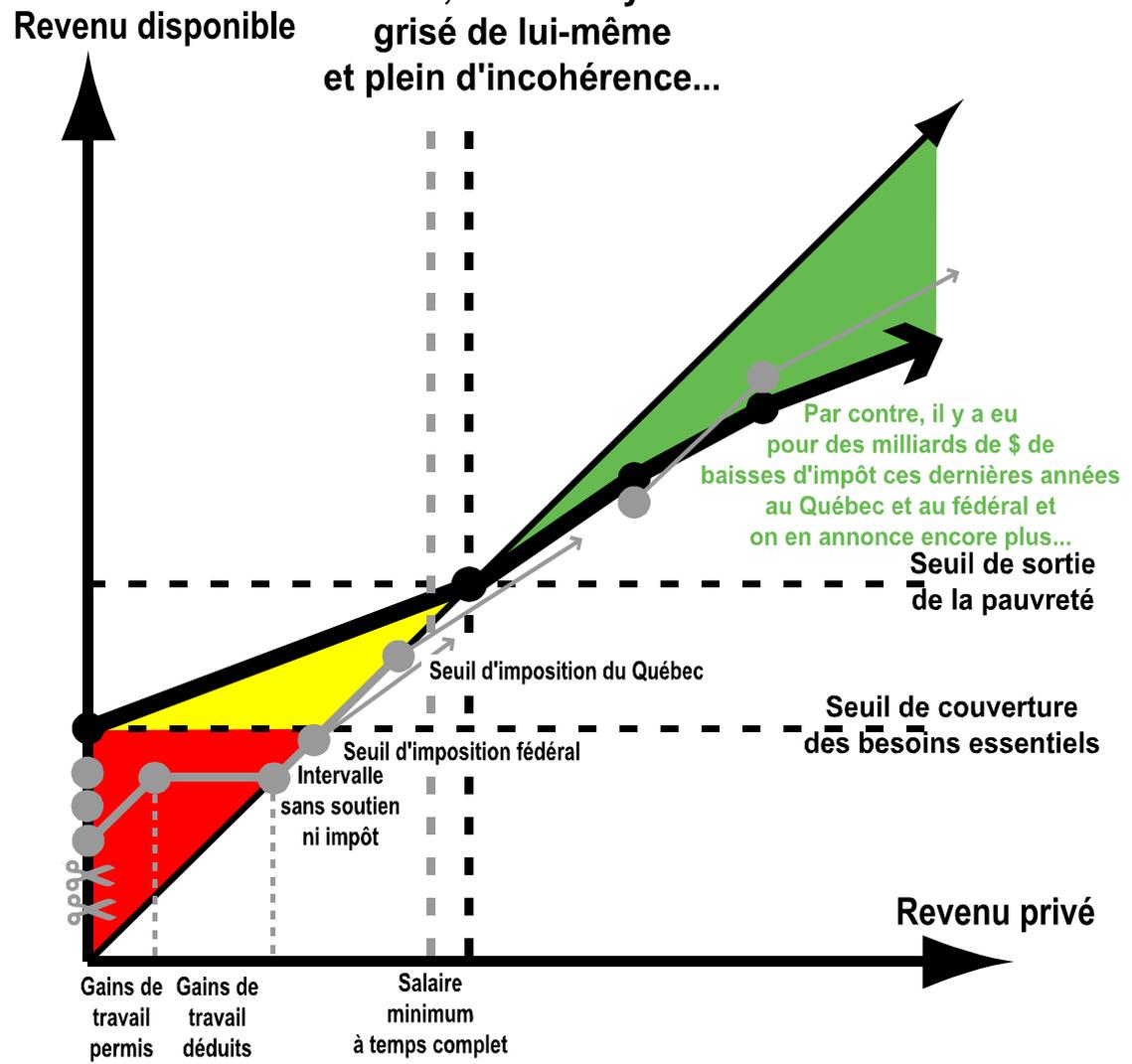
Le terrain du pacte social et fiscal

En septembre 2003, au Québec,
la réalité, c'est un système
grisé de lui-même
et plein d'incohérence...



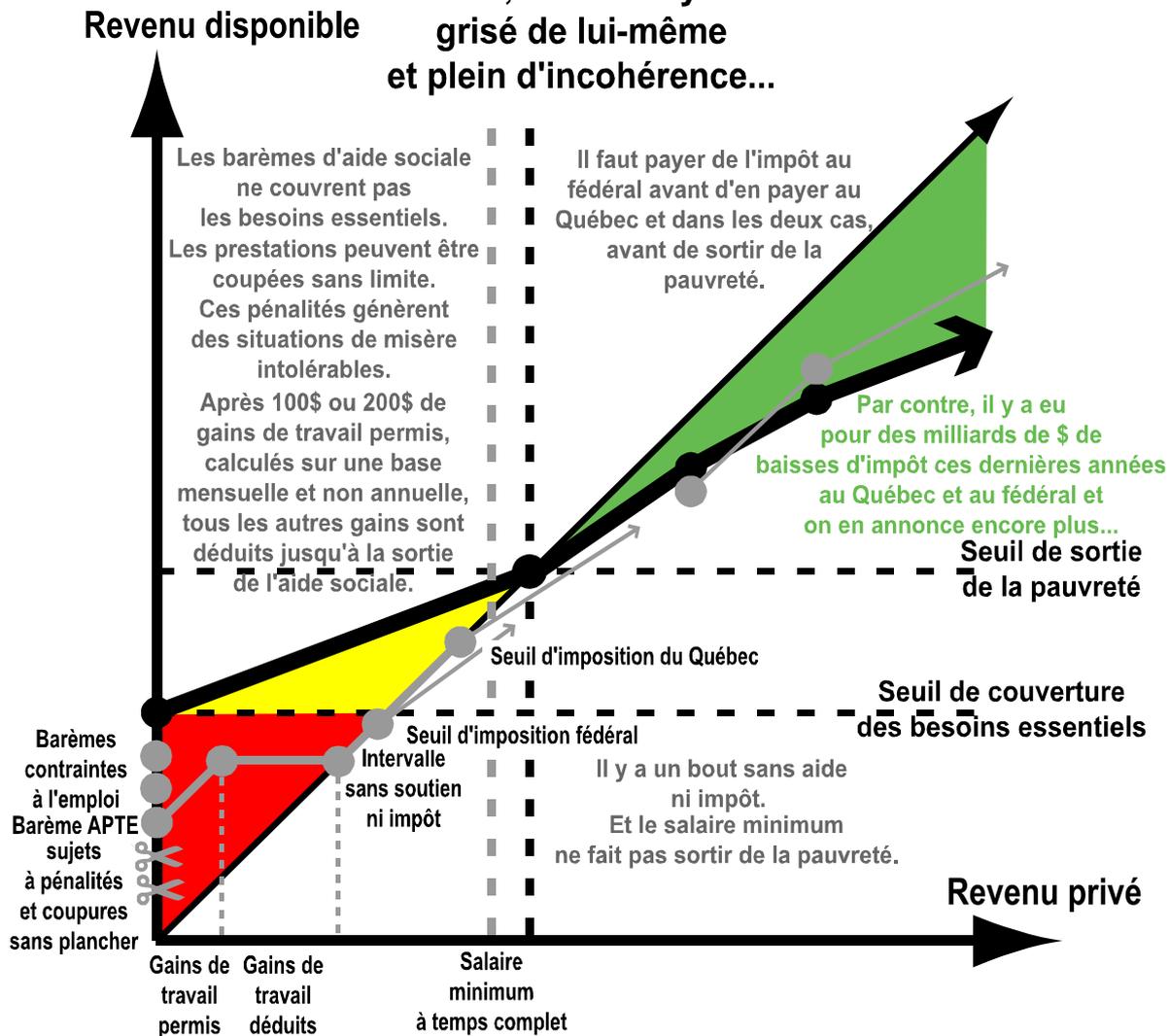
Le terrain du pacte social et fiscal

En septembre 2003, au Québec,
la réalité, c'est un système
grisé de lui-même
et plein d'incohérence...



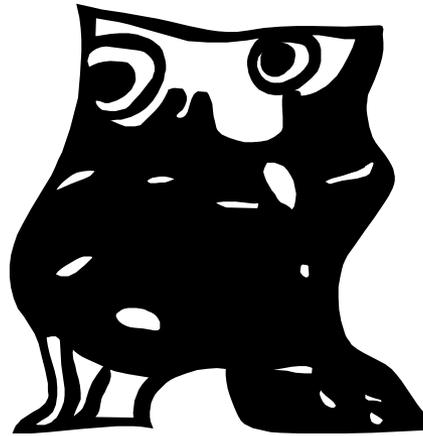
Le terrain du pacte social et fiscal

En septembre 2003, au Québec,
la réalité, c'est un système
grisé de lui-même
et plein d'incohérence...

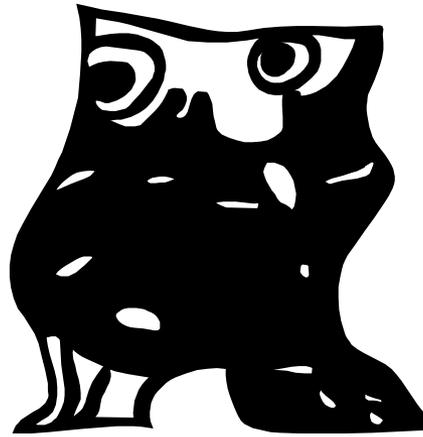


Chapitre 10.

**Les grands travaux à
entreprendre pour faire évoluer
le pacte social et fiscal**



Tout d'abord, six grands travaux
sur les axes de base
du système de référence

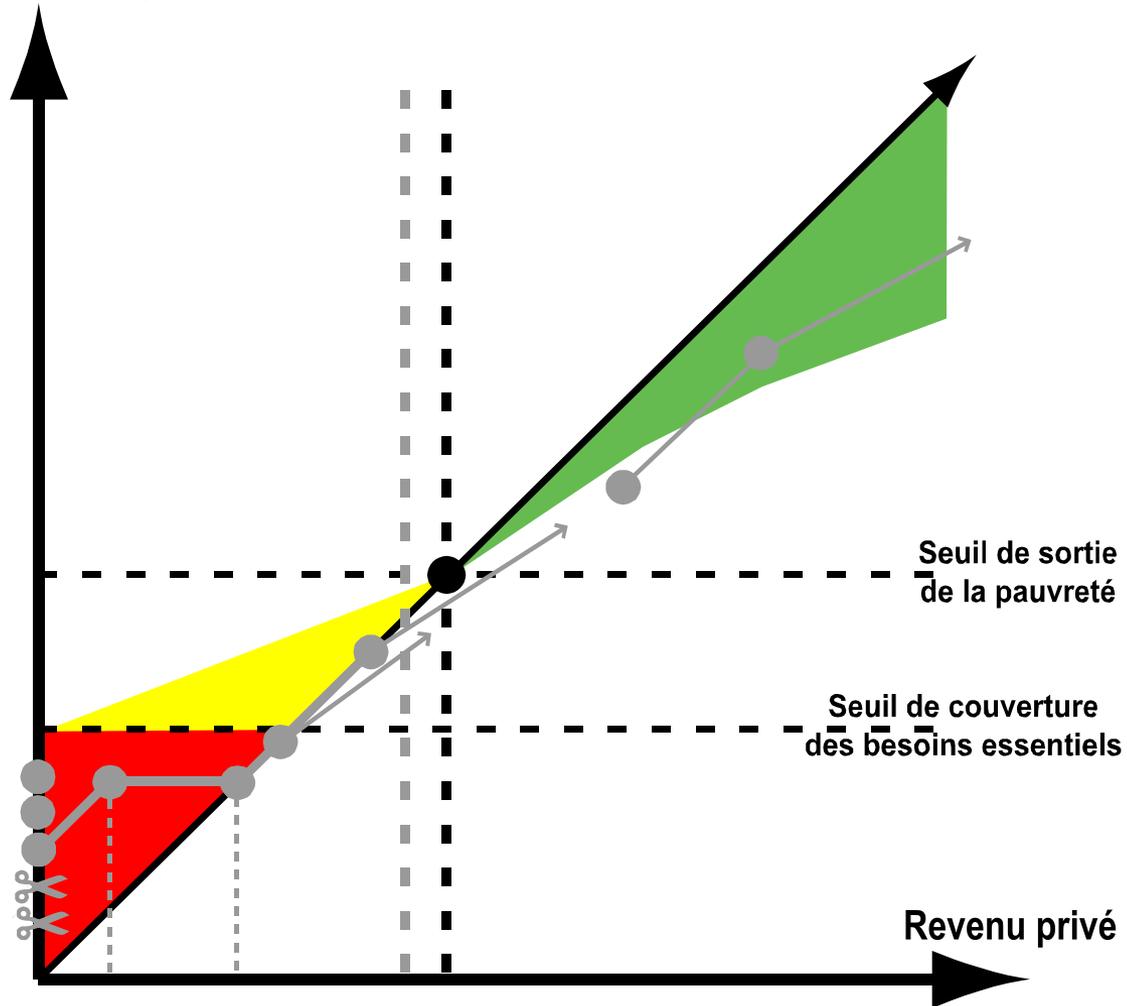


à entreprendre sans attendre et en
même temps.

Le terrain du pacte social et fiscal

Pour avancer vers un Québec sans pauvreté,
il y a six grands travaux à entreprendre...

Revenu disponible



Seuil de sortie
de la pauvreté

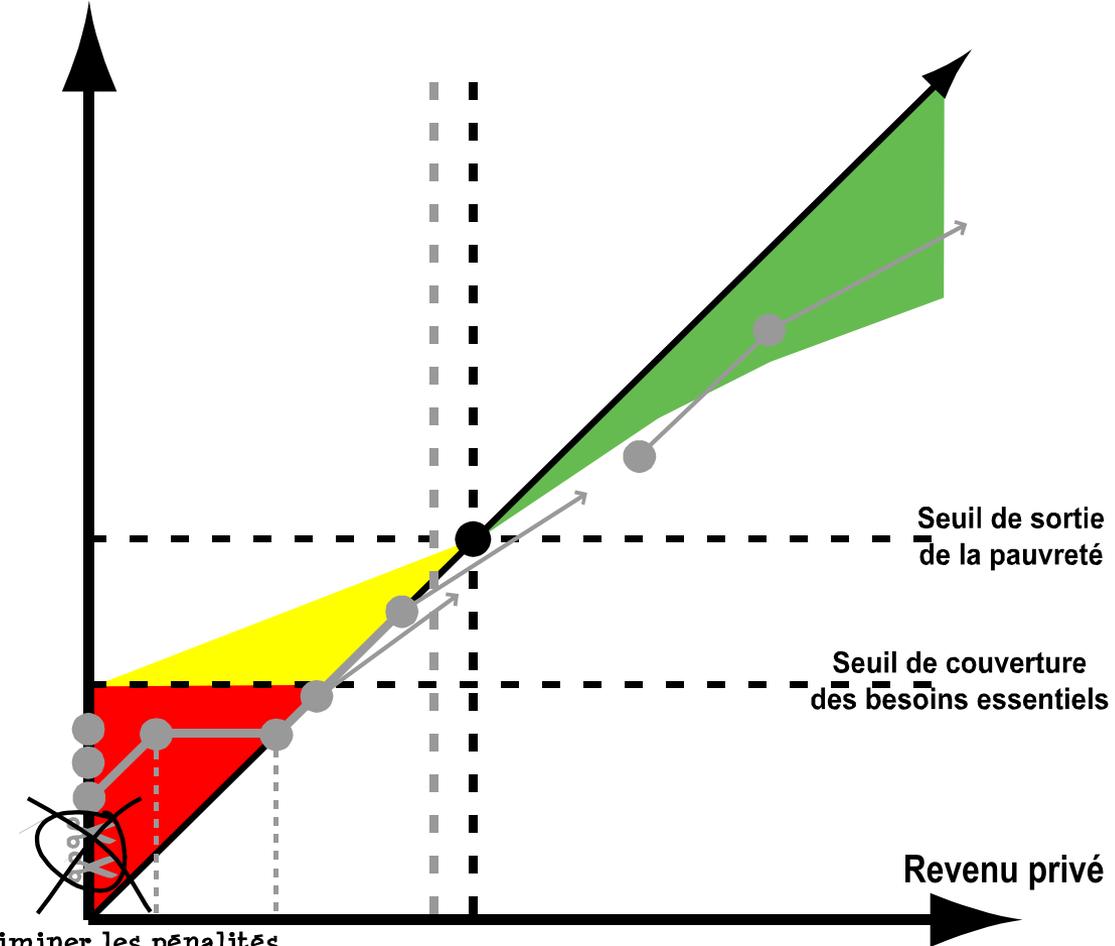
Seuil de couverture
des besoins essentiels

Revenu privé

Le terrain du pacte social et fiscal

Pour avancer vers un Québec sans pauvreté,
il y a six grands travaux à entreprendre...

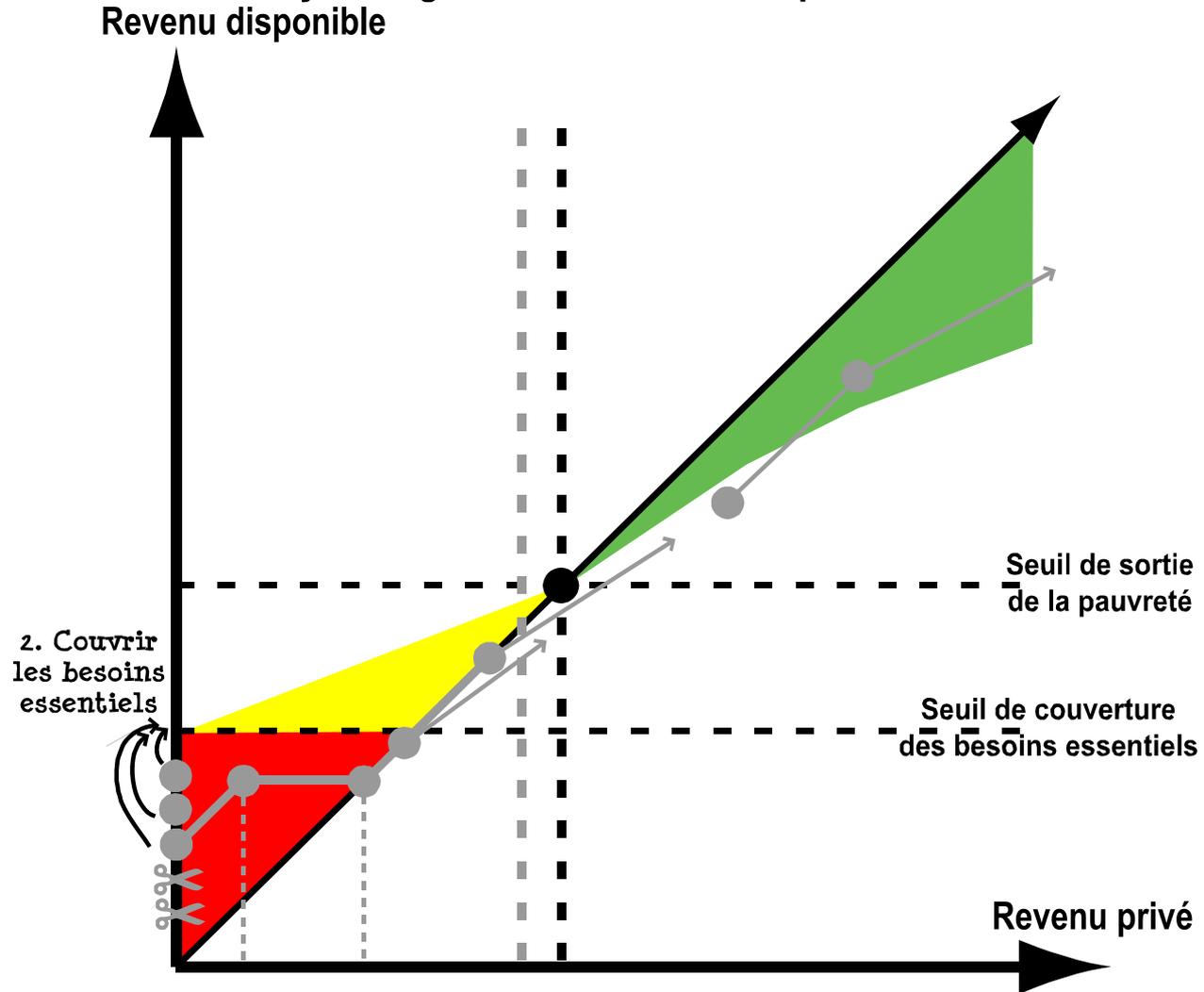
Revenu disponible



1. Éliminer les pénalités à l'aide sociale et garantir les prestations

Le terrain du pacte social et fiscal

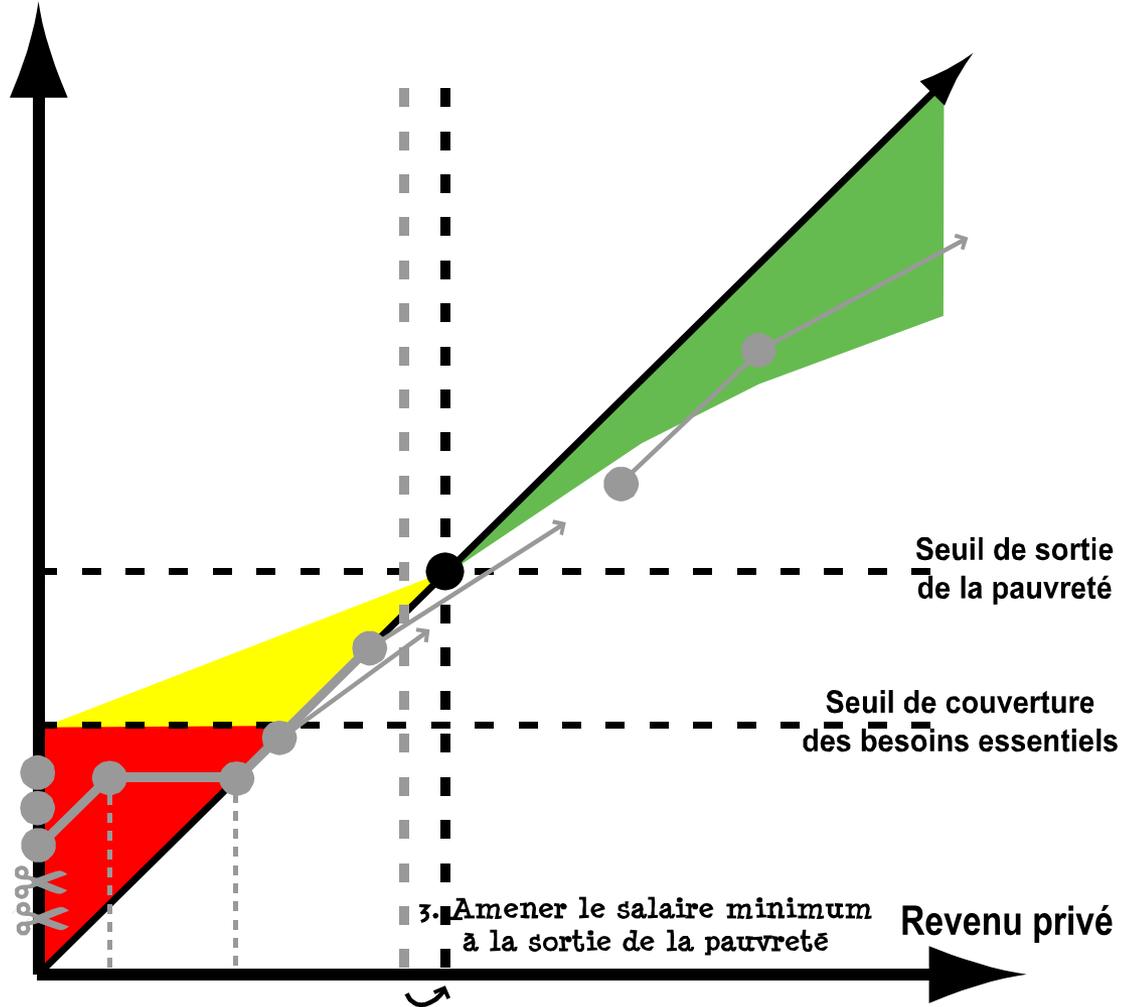
Pour avancer vers un Québec sans pauvreté,
il y a six grands travaux à entreprendre...



Le terrain du pacte social et fiscal

Pour avancer vers un Québec sans pauvreté,
il y a six grands travaux à entreprendre...

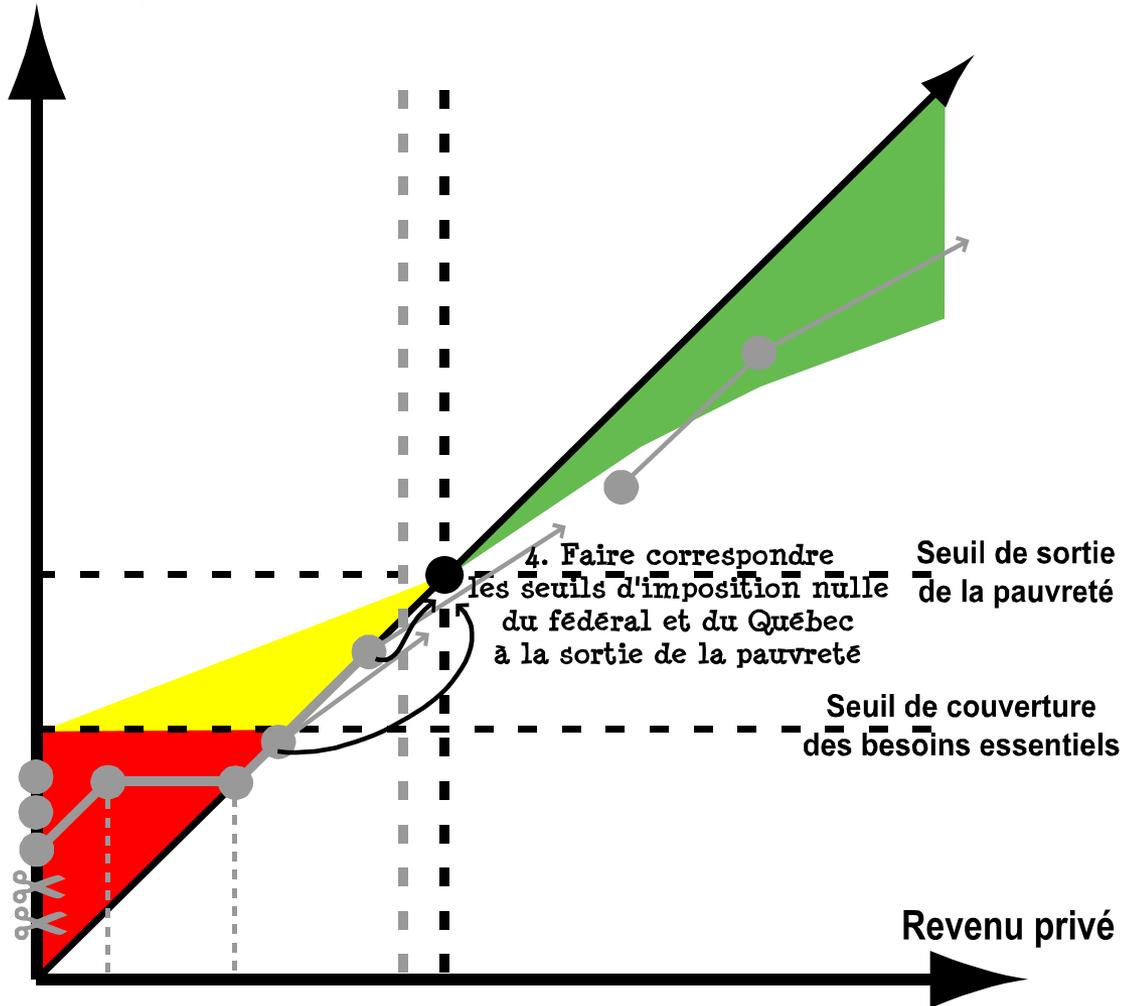
Revenu disponible



Le terrain du pacte social et fiscal

Pour avancer vers un Québec sans pauvreté,
il y a six grands travaux à entreprendre...

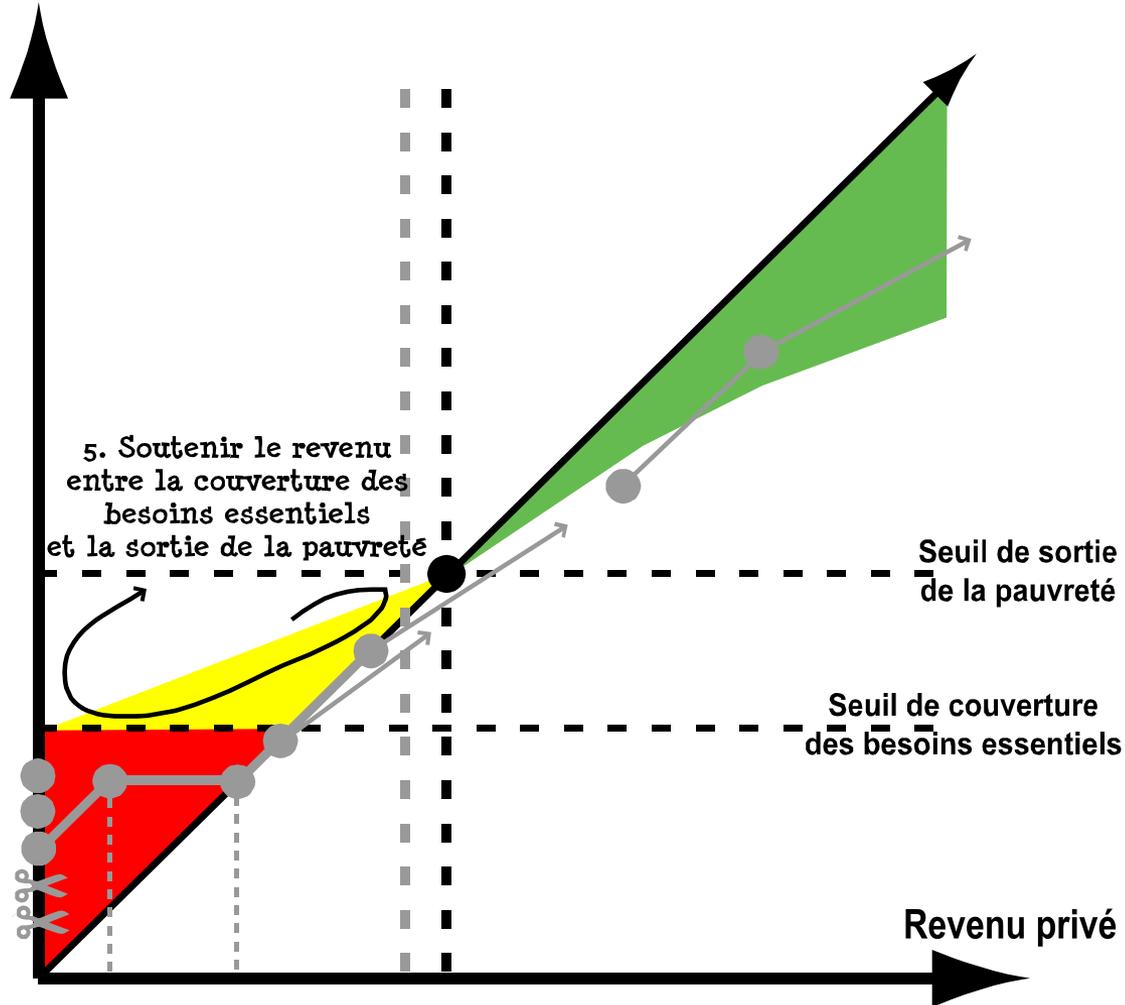
Revenu disponible



Le terrain du pacte social et fiscal

Pour avancer vers un Québec sans pauvreté,
il y a six grands travaux à entreprendre...

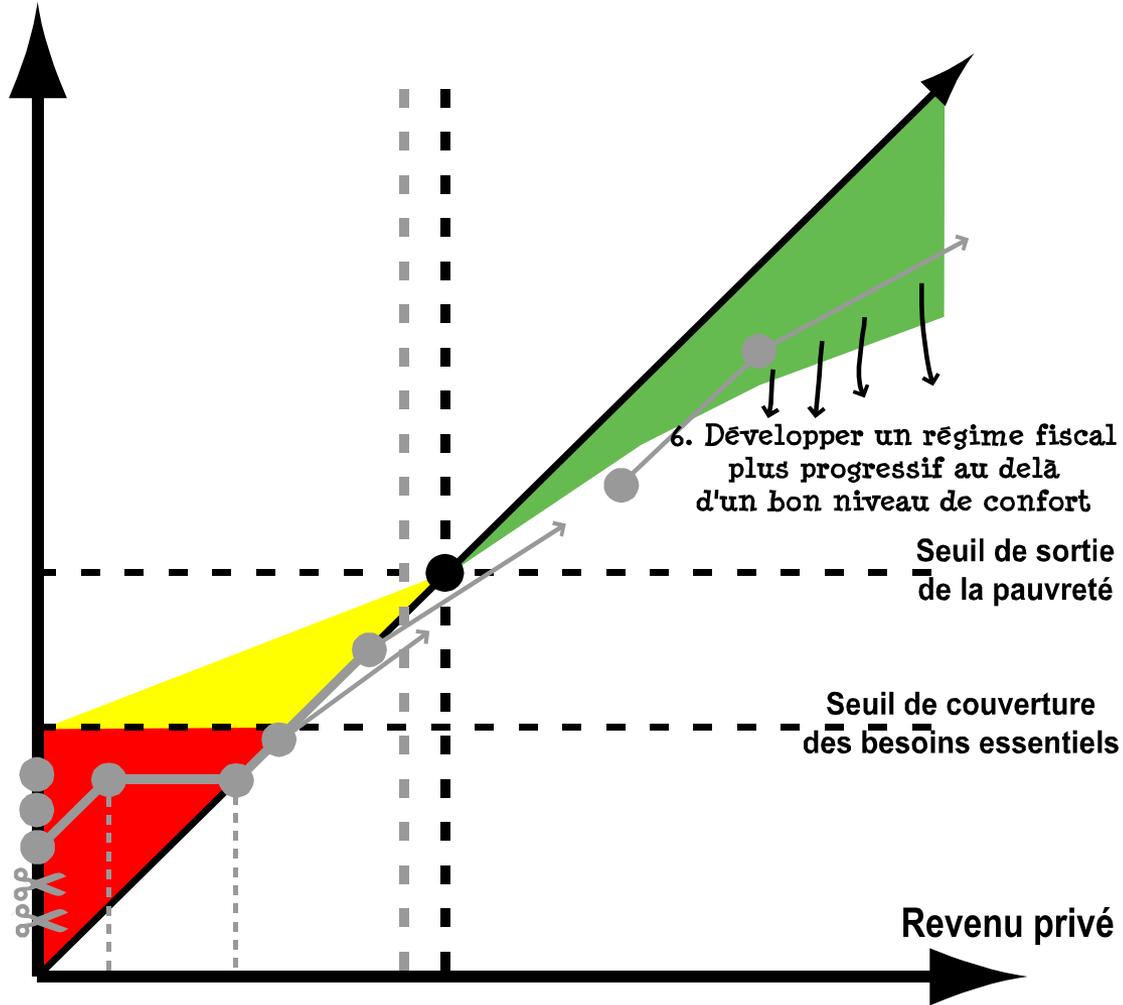
Revenu disponible



Le terrain du pacte social et fiscal

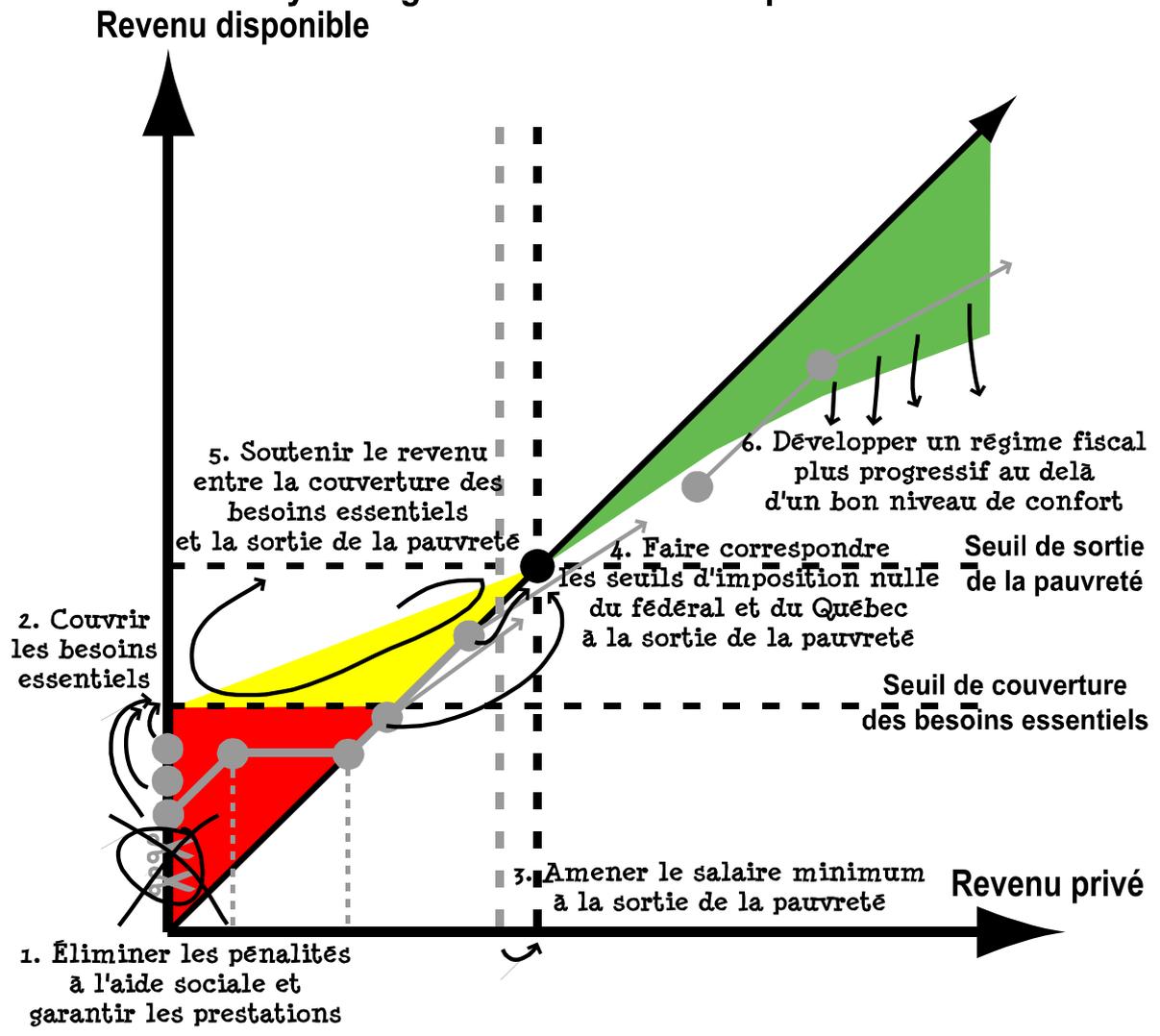
Pour avancer vers un Québec sans pauvreté,
il y a six grands travaux à entreprendre...

Revenu disponible

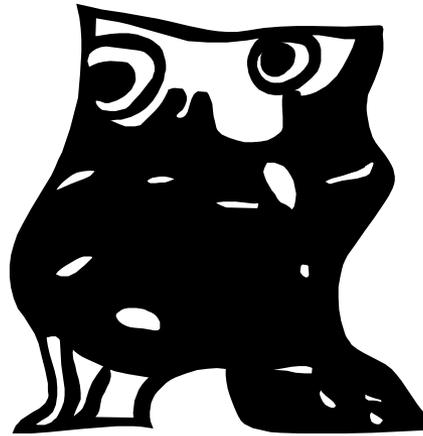


Le terrain du pacte social et fiscal

Pour avancer vers un Québec sans pauvreté, il y a six grands travaux à entreprendre...



Ça ne s'arrête pas là...



Là on a parlé de la fiscalité des adultes en général. Il faut ajouter:

- toute la question des contraintes, des limitations fonctionnelles et des besoins spéciaux avec leurs coûts et leurs manques à gagner;
- toute la question de la fiscalité des ménages;
- toute la question de la fiscalité des familles et des enfants;

- toute la question des trous, pour ne pas dire des discriminations, et des bosses dans le système social et fiscal actuel;
- toute la question de la fiscalité des entreprises;
- toute la question du marché, de la consommation, des dettes.

Et ça c'est pour les revenus des personnes comme tels, mais il y a aussi les services communs et le bien commun à assurer :

- le logement, la santé, l'éducation, la justice, les services publics, les services bancaires, les services juridiques;
- l'emploi, l'activité, les différentes façons de contribuer à la société;
- la citoyenneté et la participation des personnes en situation de pauvreté aux décisions;

- la pauvreté plus grande des femmes à contrer ainsi que les inégalités relatives à l'âge, au territoire, aux discriminations et doubles ou triples discriminations;
- les préjugés à combattre, les changements de mentalité à développer;

- tout le travail à faire dans le gouvernement, au parlement et dans la société pour que les droits reconnus à tout le monde soient effectifs pour les personnes en situation de pauvreté... qui devraient en venir à l'être de moins en moins;

- toute l'énergie à mettre pour développer l'intelligence, la conscience, la solidarité qui assureront la liberté et l'égalité en dignité et en droits dont on parle dans la Déclaration universelle des droits de l'homme !

Et comme on ne peut pas réduire la pauvreté des plus pauvres sans augmenter leur richesse, ça veut dire que les mentalités doivent changer sur plein de choses, dont la vision de la richesse, de sa production et de sa distribution.

C'est pas pour rien qu'il y a une loi et qu'en plus de parler de revenus, d'emploi et de conditions de vie, elle parle de prévention, de mobilisation, de cohérence.

Y a du boulot en ciboulot !



Mais ça se comprend par du
monde, ça se calcule par du
monde, ça se fait par du monde



et ça se défend par du monde...

Sans ça on est pas du monde !



Ça fait qu'au boulot !



Et à tout ce qui s'ensuit !







JETER LES BASES

D'UN QUÉBEC

ET D'UN MONDE

SANS PAUVRETÉ,

PLUS SOLIDAIRE,

PLUS ÉGALITAIRE !

LE FAIRE

AVEC

LES PERSONNES

EN SITUATION DE PAUVRETÉ

ET D'EXCLUSION.

DONC,

SE GOUVERNER

ET SE DÉVELOPPER

AUTREMENT !